
SOMMAIRE

Avant propos

Elections nationales et relations internationales Raymond Césaire 2

Nous dialoguons avec Yvon Bourges, ancien Ministre, ancien Gouverneur général de l'AEF 3

Portraits d'hier et d'aujourd'hui

Ousmane Sembène et Mamadou Konté Georges Sanner 5

Réflexion sur le temps passé et présent

Tribulations d'hier et d'aujourd'hui chez les Somalis Alain Deschamps 7

Rwanda : les interrogations qui demeurent Jacques Bourdillon

Le Darfour, encore ! Henri de Coignac

L'identité française André Ortolland

Brice Hortefeux, un nouveau et important ministère à organiser ...

Panorama de l'Outre-Mer après les élections relevés par AROM

Lu dans la presse 22

La presse doit rester un contre-pouvoir Dominique Wolton (JDD)

Le Monde : Repentance ou pas ? Fin des « tabous » de la coopération

Deuil à Wallis (sans Futuna) Jean Serjac

Vu au cinéma 23

Goodbye Bafana de Bille August Raymond Césaire

Le dernier roi d'Ecosse ou la beauté du diable de Kevin Macdonald Serge Jacquemond

Si le vent soulève les sables de Marion Hänsel Georges Sanner

Lu chez le libraire 25

Politique africaine : "France-Afrique, sortir du Pacte colonial" Serge Jacquemond

L'illusion coloniale (Tallandier 2005) Jean Pierre Renaud

Le temps de nos vingt ans Gérard Renailé

Expositions, colloques et rencontres 25

Au Musée du Quai Branly, exposition consacrée à la Nouvelle Irlande Jean Claude Moreau

Art africain : "Terre Noire" à Saint Germain en Laye Georges Sanner

Passages. Quel avenir pour le co-développement ? Raymond Césaire

Enjeux et perspectives de la Francophonie après Bucarest Bernard Laffitte

Inauguration du monument à la mémoire de l'esclavage et de son abolition Raymond Césaire

Semaine de l'Afrique à l'Ecole Normale Supérieure Jean Clauzel

Institutions et Associations amies 31

- Académie des Sciences d'Outre-mer, CADE, ARRI, SAAA, Images & Mémoires,

Troupes d'Outre-Mer

La vie d'Arom 32

Arom et l'Union Atrium

Association des anciens élèves de l'ENFOM

Actualité des membres de l'Association 32

Christian Graeff : Liban : Lancement des brigades internationales pour la Paix

Mme Denise Baillais



Elections nationales et relations internationales

Les élections présidentielles, par la débauche médiatique qu'elles ont entraînée, ont marqué un pas de plus vers un spectacle à l'américaine de notre vie politique. En battant un record de participation électorale, nous avons même cru, pendant quelques semaines, que nous devenions l'un de pays les plus démocratiques du monde.

Le record d'abstention aux législatives nous rend plus modestes. Même si les résultats ont eu le mérite de la cohérence, la question de l'expression des minorités, importante dans une démocratie moderne, reste posée. Par ailleurs, quelles que soient l'autorité et l'habileté des gouvernants, leur capacité à expliquer et à faire adhérer à leur action des secteurs qui vont bien au-delà de ceux qui sont les plus directement concernés, est devenue le gage de la paix sociale. Les étudiants en fournissent la preuve.

La volonté de transformation de la France est unanimement saluée sur la scène internationale, car un pays n'est grand et respecté que s'il est d'abord capable de bien gérer ses propres affaires. Mais les succès de politique intérieure, si indispensables soient-ils, ne suffisent pas non plus à rallier les autres à nos vues. Marquer notre action internationale d'un élan comparable à celui qui a été donné sur le plan national, constitue donc, pour notre nouveau pouvoir, un défi tout aussi important

Les données sont là, plus complexes. Appartenant à une génération plus jeune, le Président Sarkozy a l'avantage d'être moins directement prisonnier de l'histoire de la France et de ses avatars que ses prédécesseurs. Paradoxalement, il peut incarner plus facilement une nouvelle forme de nationalisme. Mais, si la force de conviction peut être communicative, méfions-nous de vouloir transposer à l'international nos recettes internes, notamment médiatiques.

Membre permanent du Conseil de sécurité, puissance nucléaire, la France a été reconnue, depuis la seconde guerre mondiale, comme Nation de paix et d'équilibre dans les relations internationales. Elle défend un certain nombre de grands principes, notamment en matière de paix, de justice, de respect des droits de l'homme, d'environnement etc.. Elle a largement inspiré la construction européenne, même si des raisons de politique intérieure l'ont fait par deux fois la rejeter. Sa présence physique sur tous les continents et l'expérience, parfois douloureuse, tirée de ses aventures coloniales, qu'elle s'est acquise dans les rapports nord-sud, en font un partenaire écouté. Enfin, sa culture et la facilité que lui donne sa laïcité de respecter les langues, les religions et les cultures des autres, lui permettent de jouer, notamment avec la francophonie, d'une influence à part sur la scène internationale.

La France peut et doit donc garder, dans la nouvelle donne mondiale, une position largement indépendante et originale. Elle a des idées, mais sans doute doit-elle davantage écouter, pratiquer un lobbying peu familier à sa pratique diplomatique et, plus difficile encore, apprendre à faire porter par d'autres ou partager avec eux ses plus brillantes initiatives. C'est à son pragmatisme, qui n'empêche ni le patriotisme ni l'imagination et à sa capacité de faire aboutir des consensus, que devrait se mesurer, à l'avenir, l'influence d'un pays comme la France s'il veut garder son statut de grande puissance.

Le retour à un certain réalisme dans la gestion des crises humanitaires (Darfour) et le rôle joué par le Président français dans l'accord sur un traité simplifié intervenu au Conseil européen de Bruxelles le 23 juin apparaissent de bon augure. ■

Raymond Césaire

... Yvon Bourges, ancien Ministre, ancien Gouverneur général de l'AEF

Après avoir entamé une carrière préfectorale en 1945, Yvon Bourges a été mis à la disposition du Ministre de la France d'outre-mer dès 1948 pour devenir Directeur de Cabinet de Bernard Cornut-Gentile, Haut Commissaire en AEF qu'il a suivi par la suite en AOF. Il a été Haut Commissaire en Haute Volta en 1956, avant de devenir Haut Commissaire général de l'AEF en 1958 jusqu'au moment des indépendances.

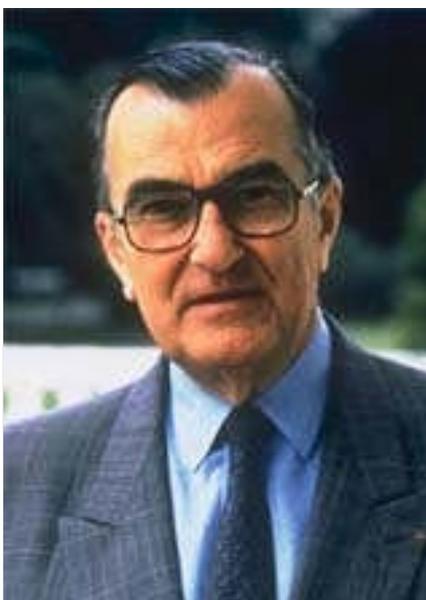
Directeur de Cabinet de Roger Frey, Ministre de l'Intérieur en 1961, il entreprit à partir de 1962 une carrière politique comme Maire de Dinard, puis Député d'Ile et Vilaine.

Il occupa successivement les postes de Secrétaire d'Etat à la Recherche scientifique, à l'Information, puis à la Coopération, avant de devenir Ministre du Commerce et de l'Artisanat. Membre du Parlement européen de 1966 à 1975, il y fonda et présida le groupe des Européens de progrès. Il devint Ministre de la Défense de 1975 à 1980. Sénateur d'Ile et Vilaine de 1980 à 1998, il présida également de 1996 à 1998 le Conseil régional de Bretagne.

Acteur privilégié de la vie politique française, métropolitaine et ultramarine, Yvon Bourges, nouveau membre d'AROM, fait le lien entre ses souvenirs et les problèmes de l'actualité en répondant à quelques une de nos questions.

AROM : *Monsieur le Ministre, que dire aujourd'hui des pays des ex AOF et AEF dont vous avez été le gouverneur il y a quelques années. Etes-vous nostalgique, repenté ou simplement serein ?*

Yvon Bourges : Je suis tout à fait serein. Il ne s'agit pas de spéculer sur un passé que l'on ne saurait juger avec objectivité alors que la situation était à tous égards différente des procès que certains tentent d'exploiter avec des préoccupations ou des modes d'aujourd'hui. L'histoire des relations des pays européens, économiquement développés, avec les populations des territoires colonisés a connu des étapes diverses en fonction des situations en cause et des événements qui ont marqué l'histoire du monde. Et rien n'est plus déplacé que de juger des événements accomplis il y a fort longtemps avec les a priori d'aujourd'hui. Je sais le travail que nous avons engagé lorsque j'ai été amené à servir en Afrique avec des français de ma génération et la manière dont nous avons vécu nos rapports avec les cadres africains pour préparer ensemble l'avenir de ces



pays et de ces hommes. Le souvenir en reste vivace dans un climat serein.

AROM : *Compte tenu de la carrière politique brillante que vous avez menée par la suite, quels souvenirs vous ont laissés ces années ?*

Yvon Bourges : J'en garde le souvenir d'années riches d'enseignements vécues en confiance avec des hommes travaillant pour leur pays et auxquels des liens d'amitié se sont ajoutés aux relations de travail. Ils m'ont aidé à comprendre et aimer leur pays, leur culture. Nous savions qu'un jour viendrait où ils prendraient en main leur propre destin et dans la confiance et l'amitié qui étaient la marque de nos relations.

AROM: *Croyez-vous que nous aurions pu mieux faire et, si oui, dans quels domaines ?*

Yvon Bourges : Il est à mon sens clair que nous aurions dû en faire davantage dans la préparation de cadres africains pour exercer leurs responsabilités. Nous étions trop

tenus par le concept de l'administration française telle qu'exercée en France. Cela a limité grandement la préparation de cadres à différents niveaux dans des secteurs où nos efforts n'étaient pas adaptés assez suffisamment aux réalités des territoires africains, malgré la diversité des situations. C'est l'étroitesse de notre conception qui est responsable de l'insuffisance en nombre mais aussi en valeurs professionnelles de cadres qui ont manqué à l'Afrique, insuffisance qui a laissé se développer des situations dont on a pu regretter les conséquences pour le développement des Etats en Afrique Noire.



Aout 1958, Le général de Gaulle, Président du Conseil, fait le tour de l'Afrique et de Madagascar.

Photo prise à son arrivée à Brazzaville. A sa droite, Yvon Bouges, Haut Commissaire général en Afrique Equatoriale Française et le fils de Félix Eboué qui rallia l'AEF à la France libre. A gauche du Général, Bernard Cornut Gentille, Ministre de la France d'Outre Mer et, en retrait, le Colonel de Bonneval, aide de camp du Général.

AROM : *Vous avez connu et travaillé avec ceux que l'on appelle communément les « pères des indépendances », que peut-on en dire aujourd'hui ?*

Yvon Bourges : Reconnaître leurs mérites et leur dévouement pour essayer de conduire leurs pays dans leurs nouvelles responsabilités. Notre concours leur a été assuré autant qu'ils pouvaient le souhaiter et nous devons aussi saluer celles et ceux qui se sont mis à leur service, essayant de leur apporter un concours désintéressé dans le respect des orientations voulues par les dirigeants politiques et administratifs.

Certes, au fil des temps, des dérapages se sont produits et des événements néfastes ont dévalorisé les situation dans

trop de cas. Il est vrai que ce n'est pas toujours avec les « pères de l'indépendance » mais surtout avec leurs successeurs. Désormais, chacun joue sa partie avec ses données particulières. Ce qui n'efface pas ce qui s'est accompli dans les décennies précédentes.

AROM : *Comment voyez-vous ces problèmes d'immigration qui semblent nous obséder quelque peu aujourd'hui ?*

Yvon Bourges : Le développement d'une forte immigration, excessive par rapport aux besoins réels de main d'œuvre qualifiée et coûteuse du fait des aides sociales qui l'accompagnent est certainement une des difficultés majeures socialement et économiquement. Il en résulte des tensions et des oppositions qui renforcent les menaces d'un fanatisme anti-occidental. C'est pourquoi il est essentiel de conduire une politique non seulement nationale mais européenne d'une immigration contrôlée répondant aux besoins de travail en Europe et tolérante dès lors qu'elle demeure dans les limites convenues. C'est un défi à relever sans tarder.

AROM : *Vous avez été l'un des animateurs de la politique de progrès de l'Europe. N'êtes-vous pas quelque peu triste de la voir en panne et comment la relancer demain en tenant davantage compte du sud et notamment de l'Afrique ?*

Yvon Bourges : Je regrette, bien évidemment, que la France n'ait pu comprendre le rôle qui pouvait et devait

être le sien dans l'Union Européenne en construction. Le vote de rejet de la constitution proposée à nos suffrages a été un grand dommage et pour l'avenir de tous les Etats d'Europe et particulièrement pour le nôtre. La responsabilité de cet échec résulte d'un engagement insuffisant de nos dirigeants nationaux et de la méconnaissance des enjeux en cause. Il nous faut donc espérer que ce débat, essentiel pour que l'Europe puisse jouer dans le monde le rôle qui devrait être le sien, soit repris et qu'à la suite d'une large concertation de tous les pays européens, il soit possible de reprendre le chemin de l'avenir. C'est essentiel et pour nous, Européens, avec tout ce que nous portons et pour la paix dans le monde. ■

Ousmane Sembène et Mamadou Konté

Georges Sanner

Le doyen des cinéastes africains, **Sembène Ousmane** est mort à Dakar à l'âge de quatre-vingt quatre ans, le 9 juin dernier.

Né à Ziguinchor dans une famille de pêcheurs, autodidacte, il avait exercé différents métiers à Dakar, maçon, menuisier, mécanicien, avant d'être, en 1944, enrôlé dans les tirailleurs sénégalais. A la fin de la guerre il débarque à Marseille où il travaille comme docker.

En 1956 il devient écrivain et publie un premier livre : *Le docker noir*, qui sera suivi en 1957 de

Ô pays mon beau peuple et en 1970 de *Les bouts de bois de Dieu*, qui relate la grève des cheminots du Dakar-Niger en 1947. Devenu un classique de la littérature africaine ce livre est maintenant étudié dans les écoles par les petits africains.

Rentré à Dakar à l'heure de l'indépendance du Sénégal, il fera le tour de l'Afrique "pour aller à la rencontre des peuples" puis ira étudier le 7^e art à Moscou. Le cinéma lui paraîtra en effet un véhicule plus efficace que la littérature pour s'exprimer et toucher le plus grand nombre.

Son premier film, en 1962, *Borom Sarret*, récit de la journée d'un charretier, lui vaudra le prix de la première œuvre au festival de Tours. En 1962, *La noire de...* premier long-métrage, racontera l'histoire et le suicide d'une jeune bonne ramenée en France par des coopérants. Le film obtiendra le prestigieux prix Jean Vigo.

Suivront *Le Mandat*, (1968), portrait véridique d'une famille sénégalaise, prix de la critique internationale à la Mostra de Venise, *Ermitai* (1971), rappel d'un incident sanglant de l'histoire coloniale qui s'était produit en Casamance, province natale du réalisateur, *Xala* (1974), où il ironisera sur le cas d'un quinquagénaire incapable d'honorer sa troisième épouse.

Dans *Ceddo*, en 1977, à travers l'évocation d'une révolte des chefs animistes au XVIII^e siècle, il dénoncera la responsabilité des prosélytismes catholique et surtout musulman dans le délitement des structures traditionnelles. Le film sera interdit par le président Senghor, soucieux de ne pas froisser les responsables des communautés religieuses.

C'est ensuite avec la censure française qu'il aura des ennuis à propos de *Camp de Thiaroye*. Le film, qui relate la révolte des tirailleurs sénégalais en 1944 et son impitoyable répression, sera longtemps interdit en France.

Hommage aux femmes héroïques - le premier d'une trilogie qu'il ne pourra pas terminer -

Faat Kine (2000) a pour personnage principal une femme enceinte de son

professeur et abandonnée alors qu'elle préparait le baccalauréat. *Faat Kine* subira une longue traversée du désert avant de connaître la réussite grâce à sa force de caractère.

Dans *Mooladé*, second volet de la trilogie, (2003) l'héroïne se bat courageusement dans son village pour obtenir



Ousmane Sembène

l'interdiction de la pratique barbare mais traditionnelle de l'excision. Prix « Un certain regard » à Cannes, le film a fait une belle carrière et appelé l'attention du public français sur un réalisateur que l'apparition dans le cinéma africain de nouveaux venus de talent avait fait un peu oublier.

Ousmane Sembène était un réalisateur engagé. Adhérent du parti communiste et de la CGT à son arrivée en France il avait milité contre la guerre d'Indochine puis la guerre d'Algérie.

Son œuvre est travaillée de bout en bout par la même exigence, qu'il s'agisse de regards en arrière sur l'histoire de son peuple ou de fables cruelles sur son sort actuel : rendre à l'Afrique sa dignité.

Il a dénoncé les exactions coloniales mais n'a pas épargné non plus les dirigeants et les élites de son pays, accusées de perpétuer les comportements reprochés aux colonisateurs. Il souhaitait que l'Afrique trouve elle-même les solutions à ses problèmes en conservant son identité. Ce cinéma progressiste n'en était pas moins populaire, reflé-

tant la réalité quotidienne, teinté d'humour et parfois même truculent.

Il était le chef de file du cinéma sénégalais, titre que seul Djibril Mambéty Diop son cadet, disparu en 1998, aurait pu lui disputer. Mais son rayonnement s'étendait à l'ensemble de l'Afrique noire où il faisait figure de « patriarche sage » même s'il contestait lui-même le qualificatif .

Il avait participé à la création du Fespaco, le festival de cinéma de Ouagadougou, devenu le cœur du cinéma africain francophone. Sa réputation avait même gagné l'Amérique qui lui avait décerné en 2001 le prix Harvard Film archive.

Sa disparition incitera peut-être un distributeur à tirer de nouvelles copies de ses meilleurs films. En attendant nous devons nous contenter de revoir au cinéma *Mooladé*, qui passe encore épisodiquement dans certaines salles ou, sur nos écrans de téléviseur, ceux, assez rares, qui ont été édités sur DVD.■

Décès de Mamadou Konté

“L'homme au chapeau tire sa révérence”, c'est sous ce titre que “Jeune Afrique” a rendu hommage à Mamadou Konté, musicien, lui aussi sénégalais, décédé quelques jours après le grand cinéaste Ousmane Sembène.



Konté était venu tenter sa chance en France en travaillant dans le bâtiment. Doué d'un entrain communicatif et d'un réel talent musical, il commença par organiser bals et soirées dans les foyers où il résidait. C'est là qu'il perfectionna sa musique et ses qualités d'organisateur et d'« ambianneur ».

Il a fait découvrir et se produire des musiciens comme Manu Dibango, Salif Keita, Touré Kunda, Youssou N Dour etc... Il a constamment recherché d'autres rythmes

avec Ismaël Lo et, en pionnier du rap africain, il a produit Positive Black Soul.

Chaque année, il organisait, avec Africa Fêtes, en Afrique ou à l'étranger, une manifestation dans laquelle se produisaient de nombreux jeunes.

Il s'était fait aussi dans les dernières années le défenseur des auteurs et compositeurs contre la piraterie.

Avec sa silhouette dégingandée, ses tresses (dreadlocks) à la rasta et son feutre sur l'oreille, il aura marqué de son talent une musique africaine riche et internationalement reconnue.■ R.C

Tribulations d'hier et d'aujourd'hui chez les Somalis

Alain Deschamps

La Côte française des Somalis est devenue, avec l'indépendance, "La République de Djibouti". La France y a conservé une base militaire, (doublée maintenant par une autre des Etats Unis), à partir de laquelle elle peut suivre l'évolution, voire intervenir, dans des régions particulièrement sensibles. C'est ce qu'elle a fait en 1992/93 en envoyant 2100 de ses soldats basés à Djibouti participer à Mogadiscio à l'opération "Restore hope" décidée par les Nations Unies et placée sous commandement américain.

.Alain Deschamps était en 1993 le "Représentant spécial" de la France à Mogadiscio à une période déjà chaotique lorsque fut menée, largement sous l'impulsion de Bernard Kouchner, alors Secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, la "première offensive humanitaire". Alain Deschamps a ramené de cette expérience, à l'époque assez inhabituelle pour un diplomate, un livre, "Somalie1993", publié chez l'Harmattan en 2000. Son récit reste plus que jamais d'actualité avec ce qui se passe toujours dans ce pays et la nomination à Paris, à la tête aujourd'hui du Quai d'Orsay, de l'ancien Secrétaire d'Etat à l'action humanitaire.

La Somalie

Un pays compliqué. Et violent. Dans un environnement qui n'est pas plus tendre.

Est-ce vraiment un pays ? Pendant les quelques mois que j'y ai passé, en 1993, alors que les troupes des Nations Unies tentaient d'empêcher les *seigneurs de la guerre* de s'étripier, il n'y avait plus ni chef d'Etat, ni gouvernement, ni assemblées, ni services publics, ni téléphones, ni banques ni liaisons aériennes régulières, ni monnaie convertible, ni commerces ou entreprises autres que clandestins.

Il y a aujourd'hui un *gouvernement de transition* constitué laborieusement à Djibouti par une Assemblée sans représentativité populaire, surtout préoccupée du partage des prébendes et sans aucune autorité. Il est devenu *fédéral* pour éviter la sécession de la province du *Puntland* et disposer de sa milice, seule force sur laquelle il pourrait appuyer sa contestable légitimité. Abdullahi Yussuf Ahmed, le chef de cette province, est devenu Président de ce gouvernement, chef d'un Etat qui n'existe toujours pas. Mais il y a aussi un Premier Ministre.

Dans ce pays compliqué, les américains, à la tête d'une force militaire qui prétendait rétablir la paix et *restaurer l'espoir*, avaient eu le grand tort de venir avec des idées simples.

Les somalis : Un peuple formé par des siècles de lutte pour la survie dans les rudes conditions du désert et le combat sans merci contre des rivaux tout aussi avides que les étrangers lorsqu'ils entendirent imposer leur domination.

Des hommes grands, maigres, au visage étroit, aux traits fortement marqués, fiers, hardis jusqu'à la folie, résistant aux épreuves sans s'apitoyer sur eux-mêmes et, encore moins sur les autres mais récriminant toujours. Ne craignant pas la mort et n'hésitant pas à la donner. Leurs « valeurs » sont aux antipodes de celles affichées par les occidentaux cossus que nous sommes.

Des femmes souvent belles, excisées, infibulées, supportant avec une apparente bonne humeur les multiples fardeaux d'une condition inférieure qui reste celle de la plupart d'entre elles bien que Siyad Barre, le dictateur, ait imposé le principe de l'égalité des sexes.

Ils sont 8 ou 9 millions dans la République de Somalie regroupant l'ex *Somalia* italienne et l'ex *Somaliland* britannique, plus de 3 millions dans l'Ogaden et le Harrar éthiopiens, 370 000 dans la République de Djibouti et 300 000 au nord du Kenya. L'étoile à 5 branches de leur drapeau illustre leur rêve de les unir en une "*Grande Somalie*" qui n'est pas pour demain.

Eux-mêmes, fiers d'appartenir à un même peuple, sont en dépit d'une grande homogénéité ethnique et linguistique, très divisés. Et s'en vantent : *La Somalie contre le monde. Mon clan contre la Somalie. Ma famille contre mon clan. Mon frère et moi contre ma famille. Moi contre mon frère.*

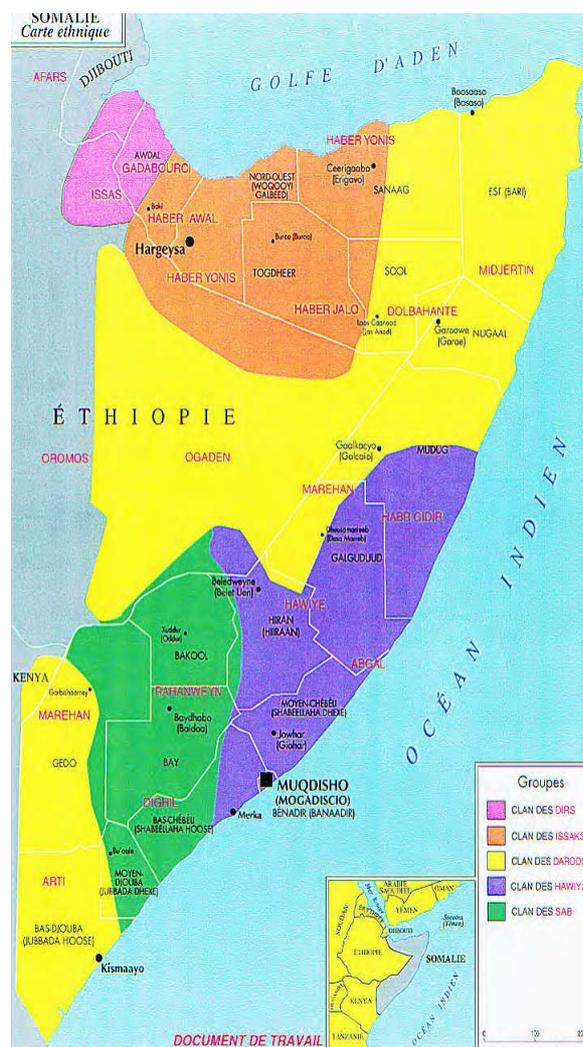
Leurs tribulations : les partages coloniaux

La Somalie était au XIX^{ème} siècle considérée comme *le pire coupe-gorge de l'Afrique*. Les européens finirent pourtant par se hasarder vers un intérieur peu hospitalier et dénué de ressources et se partagèrent ce maigre butin par des frontières qui gênaient les transhumances des pasteurs. Les somalis, à qui l'idée de nation était étrangère, découvrirent en revanche la nécessité du *pansomalisme*.

Les anglais, pour fournir en viande leur garnison d'Aden, conclurent avec les *issak* un traité de protectorat qui leur assurait, avec le contrôle des pâturages, chèvres et moutons, celui des habitants d'un territoire de 180 000 km² qui devint leur Somaliland et, dit l'anglais Lewis, *donna naissance à la tradition de parcimonie et de négligence qui domina la politique britannique pendant presque toute la durée du protectorat*.

Les Français se firent concéder en 1884 la rade de Djibouti propice à la construction d'un port auquel l'ouverture du canal de Suez et la réalisation du chemin de fer franco-éthiopien donnèrent un intérêt économique qui, selon Lewis, fit des 25 000 km² désertiques de la *Côte française des Somalis la colonie la plus profitable à son colonisateur*.

Son importance stratégique fit que de Gaulle qui, en 1960, amena nos territoires africains à l'indépendance, puis Giscard d'Estaing qui négocia celle du *territoire des afars et des issas*, la retardèrent jusqu'en 1975 et que nous entretenons avec la *République de Djibouti* des relations



assez étroites pour y conserver une base militaire où nous maintenons 3000 hommes. Depuis 2002 les américains en auraient 1500. Et une antenne de la CIA.

Les Italiens en Erythrée aidèrent Ménélik à s'imposer comme Empereur d'Ethiopie, lui fournirent les armes et les finances qui lui permirent de s'emparer du Harrar, puis d'annexer l'Ogaden. En Somalie, ils s'assurèrent le contrôle des ports, dont Mogadiscio, et de l'arrière pays. Puis, en désaccord avec Ménélik sur la délimitation des frontières communes, engagèrent contre l'Ethiopie une campagne militaire conclue par le désastre d'Adoua (1893).

Un traité de paix ne mit pas un terme aux incidents dans l'Ogaden. Mussolini pensa régler le contentieux et venger l'humiliation d'Adoua par la conquête de l'Ethiopie, achevée en

1936. L'Ogaden redevint part de la *Somalia* italienne et celle-ci part, avec l'Ethiopie et l'Erythrée, de *l'Africa Orientale Italiana*.

Dans leur *Somalia*, presque aussi vaste que la France, ils engagèrent une politique de développement économique et social destinée à y attirer le trop plein de population de leur métropole. Le projet fut un échec mais dota le pays d'infrastructures et d'équipements qui bénéficièrent aux colonisés. La colonisation italienne, dira Lewis, *a apporté plus de bénéfices aux somalis que la française en Côte des somalis et l'anglaise au Somaliland*.

Lorsque les Nations Unies, chargées à la fin de la guerre de décider du sort des colonies italiennes, interrogèrent les colonisés, ceux de la *Somalia* choisirent de confier leur tutelle à leur ancien colonisateur plutôt qu'aux anglais fort déçus et qui, contre la volonté des populations concédèrent l'Ogaden à l'Ethiopie.

Le tribalisme bien plus que le colonialisme divise les somalis.

En 1960 les indépendances de la Somalia et du Somaliland, leur union en une *République de Somalie* furent saluées comme une première victoire du *pansomalisme*. Ce fut un sanglant échec. Le mariage entre les ex colonisés de deux territoires longtemps soumis à des maîtres fort différents mais surtout l'opposition entre *issa* du Somaliland et *darod* de la Somalia poussa les premiers à proclamer une sécession féroce réprimée. La capitale de la Somalia, Hargeisa, fut rasée par des bombardements massifs. Sans que le Somaliland renonce à une indépendance de fait mais non reconvenue par la communauté internationale. Les somalis se divisent entre *samale* et *sab*. Les premiers, fiers pasteurs menant de pâturages en pâturages leurs troupeaux de chèvres et de chameaux, les seconds, humbles cultivateurs aux récoltes souvent pillées.

Le groupement de base est la tribu que la généalogie légendaire dont se targuent ses membres fait descendre de nobles lignées arabes. Elle se divise en clans et familles. Chaque clan confie sa défense à un *jilib*, groupe de combat des hommes valides lesquels, si l'un d'eux commet un meurtre, se cotisent pour payer la dette de sang (quelques chamelles) aux parents de la victime.

Cette organisation sociale, adaptée au nomadisme dans une campagne dangereuse, subsiste dans des villes, depuis quelques années plus dangereuses encore. On pense à notre haut Moyen Age, quand aucune autorité suprême n'était en mesure d'imposer sa volonté aux barons. En Somalie, du reste, pas de barons. Parfois un sultan héréditaire (*akil*) ou un chef minutieusement choisi et solennellement intronisé comme l'*Ugaas* des *issa*. Mais il n'est qu'un symbole dépourvu de pouvoir. Le *Xeer*, code oral des *issa* stipulait, bien avant la révolution française, *que tous les hommes sont égaux et qu'aucun ne peut prétendre dépasser les autres*.

Le contrôle, plutôt que la direction des affaires, incombe aux *elders*, les anciens. Mais ce sont les liens de parenté patrilinéaire qui déterminent la politique et chaque petit somali peut réciter la liste de ses ascendants mâles en remontant jusqu'au patriarche à l'origine du clan. Un administrateur colonial devait pouvoir en faire autant. Encore aujourd'hui l'étranger qui l'ignore ne comprend



rien à la Somalie.

Les colonisateurs imposèrent à l'anarchie somalie leur autorité supérieure, se gardant toutefois de modifier l'ordre, ou plutôt le désordre séculaire de leurs ombrageux administrés.

Les indépendances, les valeurs démocratiques affichées par le nouvel Etat, l'apparition de partis politiques liés aux clans rivaux, tous dotés de milices solidement armées, la guerre civile qui suivit, virent l'avènement de véritables chefs : le dictateur Siyad Barre, puis les chefs de guerre ou plutôt chefs de gangs. A Mogadiscio, de mon temps, Aidid au sud ; Ali Mahdi au nord. Tous deux *Hawiye* mais de clans différents.

L'Islam : Les somalis sont des musulmans *sunnites*. Parmi eux des fanatiques, exaltés par l'exemple du *Mahdi* au Soudan anglo-égyptien, proclamèrent, sous l'égide d'un illuminé que les anglais baptisèrent *Mad Mullah*, la "guerre sainte" contre la colonisation chrétienne.

C'est d'abord contre les britanniques qu'il mena, avec ses militants les *derwiches*, un combat où les anglais subirent de sérieux échecs.

Ces désordres persistèrent de 1896 à 1921, gagnèrent la Somalia italienne, inquiétèrent l'Ethiopie, dévastèrent toute une vaste région, firent des dizaines de milliers de victimes et ne cessèrent qu'à la mort, de paludisme, du *Mad Mullah* qui n'était ni fou, ni *mullah*, mais féroce.

Pour les Somalis c'est un héros, honoré comme tel pendant les 20 ans (1969-1991) de la *République Démocratique et populaire* du Général Siyad Barre. Lequel prenait toujours soin dans ses discours d'assurer que son *socialisme scientifique* ne contredisait ni le Coran ni les commandements de l'Islam.

L'Union Islamique (*Al-Itihad al-Islam*), qui se réclame du glorieux *Mullah*, milite pour l'avènement d'une *République islamique*. Implantée dans une vingtaine de "bases" où des bandes de fanatiques bien armés tenaient garnison, elle se fit discrète pendant *Restore Hope*, l'opération militaro-humanitaire menée (et mal menée) de 1992 à 1994 par les américains prétendant ramener l'espoir dans une Somalie que les combats entre chefs de guerre mettaient à feu et à sang. Après le départ des

rétablissement de la paix contre le terrorisme généreusement financée par la CIA et aussitôt attaquée par les *islamistes* qui après de rudes combats les expulsèrent de Mogadiscio où ils entrèrent le 10 juin 2006. Ils y furent très bien reçus par les habitants, las des exactions des brigands.

Poursuivant leur offensive, ils s'emparèrent de Kismayo, assiégèrent Baidoa où s'était réfugié l'impuissant gouvernement de transition. En novembre, leurs combattants prirent position le long de la frontière avec l'Ethiopie que leurs hauts parleurs menacèrent du *djihad*.

Cette Ethiopie chrétienne est l'ennemie séculaire des musulmans somalis. Au XVIème siècle, le fameux imam *Gragne* (le gaucher) l'avait envahie y brûlant églises et monastères. Il partage avec le *Mad Mullah* la ferveur des Somalis.

L'Ogaden, peuplé de somalis mais occupé par les éthiopiens, était une autre pomme de discorde. Les désordres qui suivirent l'assassinat du Négus et l'abolition de la monarchie, la décomposition de l'armée éthiopienne avaient incité Siyad Barre à s'en emparer par une campagne militaire bien engagée mais que les fournitures d'armes de l'Union soviétique et l'intervention d'une brigade blindée cubaine au profit du nouveau régime marxiste d'Addis Abeba transformèrent en désastre sanctionné, en 1991, par la chute et l'exil du dictateur somali.

C'est à peu près le moment où, en Ethiopie, le libéralisme succède au marxisme léninisme. Russes et cubains s'en vont. Les américains et leurs services secrets s'installent à Addis Abeba et planifient la liquidation des islamistes somalis. Les troupes éthiopiennes traversent la frontière, "libèrent" Baidoa et en décembre pénètrent à Mogadiscio abandonné sans combat. En janvier les islamistes, abandonnant Kismayo, leur dernier bastion, sont encerclés et bombardés par un avion des *opérations spéciales* américaines parti de Djibouti. Des hélicoptères éthiopiens complètent le massacre. Les américains espéraient que parmi les cadavres (dont nombre de femmes et d'enfants), on trouverait ceux de trois terroristes qui avaient contribué aux attentats contre leurs ambassades de Dar Es Salam et Nairobi qui, en 1998, s'étaient soldés par 235 morts (sur-tout des passants). Ils furent déçus.

La lutte reprit avec plus de violence à Mogadiscio en mars quand le Président Abdullah Yusuf, appuyé de ses militaires *darod midjertin*, adversaires traditionnels des *hawiyé haber gedir* de la capitale, une composante importante des *tribunaux islamiques*, tenta d'y entrer en force. On s'y bat toujours. Des cadavres de soldats éthiopiens sont traînés dans les rues, comme le furent jadis ceux des américains. Les ougandais censés venir appuyer les éthiopiens se dérobent. La guerre semble ne pas avoir de fin. ■

Alain Deschamps

Chronologie récente

1991 : renversement de Siad Barre

1994 : retrait américain.

1998 Attentat d'Al Qaïda contre les Ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie.

2000 : Conférence de l'Arta (Djibouti) qui institue un Gouvernement Fédéral de Transition (GFT) qui ne parvient pas à s'imposer. L'IGAD, organisme régional, s'efforce de mobiliser la Communauté internationale

2004 : installation d'un Parlement de transition au Kenya.

2005 : installation du GFT à Baidoa

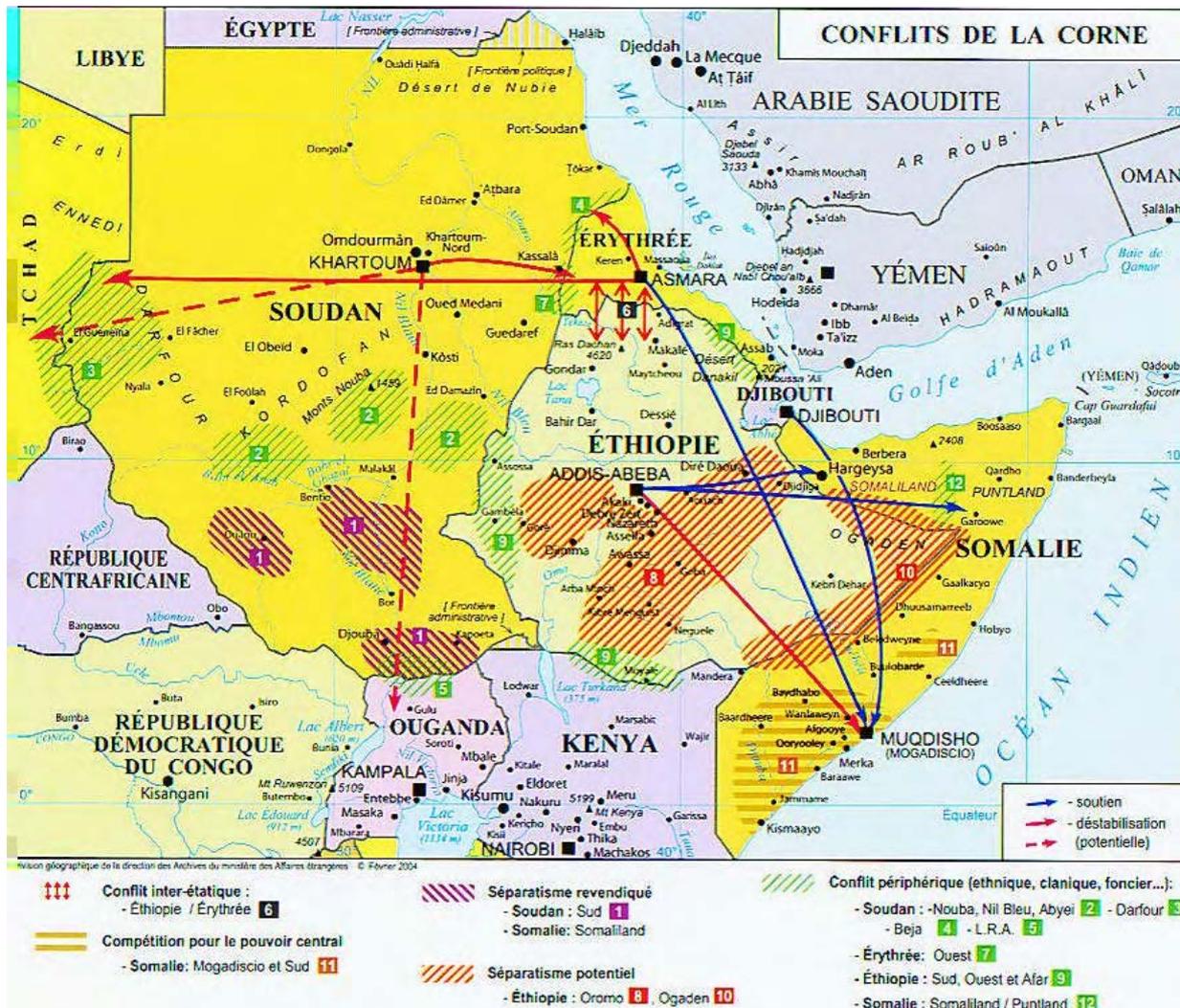
2006 : fin décembre, intervention éthiopienne qui chasse les Tribunaux Islamiques qui étaient au pouvoir à Mogadiscio depuis juin.

Mars 2007 : Après avoir à nouveau perdu le contrôle de la capitale face au retour de clans plus ou moins liés aux tribunaux islamiques, les Forces de l'Union Africaine

(UA), principalement constituées de soldats ougandais, s'installent progressivement à Mogadiscio avec l'appui logistique américain et le maintien de contingents éthiopiens

Aux Nations Unies, rien de significatif en raison de l'absence de volonté internationale après le départ des américains. Après l'intervention éthiopienne, la **résolution 1744** (2007) a créée la Mission des Nations Unies en Somalie (**AMISOM**) qui autorise l'Union Africaine (UA) à constituer une Force africaine qui devrait compter 8000 hommes. Nantie d'une feuille de route pour rétablir « la gouvernance, le dialogue national et la réconciliation », l'AMISOM est suivie par un Secrétaire général adjoint des Nations Unies et l'UA qui travaillent en liaison avec Groupe de contact du Conseil de Sécurité pour la Somalie.

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT



Fiches pays

Somalie

638.000 Km² - 8,6 M d'hts
 Musulmans sunnites. Membre de la Ligue arabe.
 PNB/h 600\$
 Chef de l'Etat Abdullahi Yusuf Ahmed
 Premier Ministre : Ali Mohamed Gedi
 L'ambassade de France est gérée à partir de Nairobi

Ethiopie

1.100.000 Km² 78 M d'hts
 Développement humain :170/177

orthodoxes :45% musulmans 45%
 PIB / h 810 \$ (agriculture 48%, services 40%)
 Chef de l'Etat :Gima Wode-Giorgis
 Premier Ministre : Meles Zenawi

République de Djibouti

23.000 km² 793.000 hts.
 Somali (Issa 60% afar 40%)
 Développement humain :155/177
 Chef de l'Etat :Ismail Omar Guelleh réélu en 2005
 PIB/h 883 \$ (services 80%) APD totale 55M\$

Erythrée

124.320 Km². 4,47 M d'hts
 Musulmans :50% Chrétiens 50 %
 Développement Humain 161/177
 PIB / h :1050 \$ (tertiaire 57%)
 Chef de l'Etat : Issaias Afeworki

Kenya

581.000 km² 35 M d'hts
 Bantous, nilotiques, arabes,somalis, indiens.
 Développement humain : 148 /177
 Pib/h 1035 \$
 Chef de l'Etat Mwai Kibaki

Rwanda : les interrogations qui demeurent

Jacques Bourdillon

Parce qu'elles ont mis en cause l'honneur même de la France et de son armée, les accusations portées contre elle à propos du génocide rwandais restent inacceptables. Elles continuent à nourrir un légitime sentiment de méfiance à l'égard des initiatives onusiennes et de responsables africains passés maîtres dans l'art de faire porter aux anciennes puissances coloniales la responsabilité de leurs échecs ou des drames que connaissent leurs peuples. Le recul et la lumière qui se fait jour sur certains détails de l'histoire permettent de parler aujourd'hui plus librement du drame rwandais, pour autant qu'on cesse de l'instrumentaliser. Après le Colonel André Ronde qui avait rappelé l'intervention française au Rwanda le 15 mai à ARRI, Jacques Bourdillon fait, pour les lecteurs d'AROM, le point d'une question qu'il a toujours suivie avec minutie.

1. Les quelques faits décrits ci-après semblent avérés et ne sont pas contestés :

de 1990 à 1994, l'armée française a aidé les FAR (Forces Armées Rwandaises) du gouvernement légal du Président Habyarimana à se défendre contre les attaques du FPR (Front Patriotique Rwandais) venues d'Ouganda (opération Noroît),

d'avril à juillet 1994, l'apocalypse : 6 avril, attentat contre l'avion des deux Présidents, rapatriement de civils français et belges par les troupes françaises se retirent (opération Amaryllis) un épouvantable génocide est perpétré par des milices Hutu (1 million de victimes en majorité Tutsi), en *juillet août 1994*, à la demande de l'Onu, création au Rwanda par la France à partir de Goma (Zaïre) d'une zone humanitaire sûre (opération Turquoise),

2. La réalité est beaucoup plus complexe

Le rôle de Paul Kagamé et les divergences de vues au sein de l'ONU contribuent à cette complexité.

2-1 Certains commentateurs ont *accusé les troupes françaises d'avoir participé au génocide d'avril à juillet 1994* et d'avoir *exfiltré un*

certain nombre de Hutus responsables de ce génocide, d'autres remercient la France d'avoir *contribué à mettre fin au génocide*. Le général Jean-Claude Lafourcade qui commanda l'opération Turquoise se dit scandalisé de ces accusations : *dire que l'armée française a agi en complice du génocide est faux et diffamatoire*

2-2 Par ailleurs, *certain événements font problème* : *les interventions américaines* en Ouganda dans les années 1990 (soutien au FPR de Paul Kagamé en concertation avec le Président ougandais Yoweri Museveni), *2 assassins successifs à la tête du FPR* (major Rwigyema 2-10-90 et Sam Byaruhanga, en août 91) qui ont permis l'arrivée au pouvoir de Paul Kagamé, l'enquête en 1993 de la CIE (Commission internationale d'enquête) dont les conclusions sont toujours contestées, *l'attentat contre le Falcon des 2 présidents* (Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryiamin a), élément déclencheur du génocide (dont la responsabilité n'est pas établie), *le vrai bilan du génocide d'avril-juillet 1994* : 1 074 017 tutsis (calcul de Kagamé) ou 600 000 tutsis et 400 000 hutus (calcul de F Reyntjens), *les exactions imputées au FPR* (Front Patriotique



Rwandais) avant pendant et après l'été 1994, au Rwanda et dans l'ex Zaïre (notamment les attaques du Rwanda à partir de l'Ouganda de 1990 à 1993, le démantèlement en 1995/96 des déplacés hutus encore au Rwanda, en particulier à Kibeho, l'attaque en 1996 de réfugiés hutu au Zaïre près de Goma, la guerre contre les « infiltrés » hutus au nord du Rwanda de 1996 à 2000 **le conflit ouvert entre les 2 responsables de l'Onu au Rwanda** (le général canadien Roméo Dallaire et son patron camerounais Jacques-Roger Booh Booh), **l'inefficacité de l'Onu** pendant le génocide, **le témoignage d'Alison Des Forges** (Human Right Watch) le 07 09 94 sur les exactions imputées au FPR, **le rôle de James Karabere** (alias Kanambe, fidèle de Kagamé) auprès du Président Kabila ;

2-3 **En outre, certaines prises de position incitent à des remises en cause** (liste non exhaustive):

la réponse de Paul Kagamé à un journaliste qui lui demande pourquoi ses soldats n'interviennent pas pour mettre fin aux massacres : *"nous avons tout le temps"* (film de Jean-Christophe Klotz) ;

le refus par Bernard Kouchner de critiquer la politique de Mitterrand au Rwanda, (lui qui avait trouvé des mots justes sur l'échec de la Communauté Internationale mais non de la France) ;

la déclaration de Carla Del Ponte (Procureur auprès du TPIR, Tribunal Pénal

International pour le Rwanda) 17-04-2000 : *S'il s'avérait que c'est le FPR qui a abattu l'avion du président Habyarima, l'histoire du génocide devrait être réécrite* (A-t-elle été poussée hors du TPIR par Kagamé?) ;

2-4 **Enfin, il ne paraît pas possible d'ignorer certains témoignages** (Pierre Péan, Bernard Debré, Stephen Smith et Abdul Joshua Vénuste Ruzubiza, Paul Rusesabagina, Bernard Lugan) qui viennent **compléter certains oublis, voire contredire d'autres témoignages**, (Colette Braeckman, Patrick de Saint Exupéry, François-Xavier Verschave, Jean Carbonare, Gabriel Périès). Ces témoins sont tous de haut niveau, leur sincérité est évidente, même

si parfois leur objectivité est contestable. **Vénuste Ruzibiza**, Tutsi resté longtemps au service de Kagamé, scandalisé par les exactions dont il a été complice, les a dénoncées au péril de sa vie et a apporté au juge Bruguière son témoignage sur l'attentat du Falcon. **Pierre Péan** a mis en cause l'objectivité de Jean Carbonare de FX Verschave et de l'association "Survie" (en raison de leurs liens étroits avec Paul Kagamé), contesté l'enquête de la CIE et dénoncé la «manipulation de Bisesero» (l'armée française accusée d'avoir laissé faire les tueurs Hutus a tout de même sauvé 1220 Tutsis). **Bernard Debré** a pris position sur la réalité des 2 génocides. **Bernard Lugan** qui dénonce la diabolisation de Juvénal Habyarimana (à

ses yeux un hutu modéré) et l'inefficacité de l'Onu, conteste la légitimité du TPIR s'il n'a pas le droit d'enquêter sur la responsabilité du FPR

3. Cinq questions méritent alors d'être posées

Est-il possible d'évoquer l'horrible génocide de 1994 sans le replacer dans la longue histoire du Rwanda (domination tutsie, colonisation allemande, puis belge, indépendance, élections, victoire des Hutus majoritaires, harcèlement du Rwanda par le FPR à partir de l'Ouganda) ?

Est-il acceptable de refuser toute enquête sur l'attentat contre le Falcon, sur les massacres imputés à

l'APR, sur la question du double génocide et d'exonérer de leurs responsabilités les responsables de l'APR alors que les extrémistes Hutus sont à juste titre en accusation?

Est-il permis de s'interroger sur les exactions du FPR au Rwanda et dans l'ex Zaïre et sur la présence dans l'ex Zaïre de troupes rwandaises dix ans après l'apocalypse de 1994 ?

Est-il équitable de laisser accuser la France, organisatrice de l'opération Turquoise (demandée par l'Onu pour éviter des milliers de morts, Hutus et Tutsis, et lar-



Paul Rubigosa, un rwandais peu ordinaire. L'inspireteur du film "Hotel Rwanda" publie ses mémoires et se situe en opposant au régime de son pays où cet "homme ordinaire" est toujours persona non grata.

gement réussie)?

Est il interdit de s'interroger sur la pérennité du retour au pouvoir d'une minorité Tutsie au Rwanda (et dans la région des Grands Lacs) alors que les Hutus représentent 85% de la population? ■

Bibliographie sommaire

Journalistes Colette Braeckman *Rwanda histoire d'un génocide* Fayard 1996, Roméo Dallaire *J'ai serré la main du diable*, Libre expression 2004, Roger Booh-Booh *Le patron de Dallaire*, Bernard Debré, *La véritable histoire des génocides rwandais* JC Gawsewitch 2006, Patrick de Saint Exupéry *L'inavouable, la France au Rwanda* les Arènes 2004, Pierre Péan *Noires fureurs, blancs menteurs* Mille et une nuits 2005, Nicolas Poincaré *Gabriel Maindron, un prêtre dans la tragédie* L'atelier 1995, Michel Roussin *Afrique majeure* France-Empire 1997, Stephen Smith *Négrologie, pourquoi l'Afrique meurt* Calmann Lévi 2003, François-Xavier Verschave, Boubakar Diop et Odile Tobner *Négrophobie* les Arènes, François Xavier Verschave *L'homme qui voulait soulever des montagnes* Les Arènes 2006, Gabriel Pérès et David Servenay *Une guerre noire* La Découverte 2007, Ouvrage collectif sous la direction de Laure Coret *Rwanda 1994-2004, des faits, des mots, des œuvres* L'Harmattan 2005, Didier Patry *Rwanda face à face avec un génocide* Flammarion 2006, Bernard Lugan *Contre enquête sur le génocide* Privat 2007, Olivier Lanotte *La France au Rwanda (1990-1994)* préface de Claudine Vidal Peter Lang?

Rwandais Révérien Rurangwa *Génocidé* France Loisirs 2006, Ruzibiza (Abdul Joshua) *Rwanda l'histoire secrète* Panama 2005, Paul Rusesabagina *Un homme ordinaire* Buchet Chastel 2006.

Témoins au TPIR : Allison des Forges *aucun témoin ne doit survivre le génocide au Rwanda*, Filip Reyntjens *L'Afrique des Grands Lacs en crise, Trois jours qui ont fait basculer l'histoire*, Gérard Prunier *Rwanda 1956-1996*, Robin Philpot *Cà ne s'est pas passé comme ça*

Cinéastes Jean-Christophe Klotz : son film *Kigali, des images contre un massacre*

Témoignages et rapports (pour la plupart cités par Claudine Vidal)

Rapport de la mission parlementaire présidée par Paul Quilès (110 heures de débats, 88 personnalités auditionnées (civiles et militaires, françaises et étrangères) : les Rwandais sont les auteurs de leur propre histoire, les événements tragiques de 1994 s'inscrivent dans l'histoire rwandaise des 40 dernières années, mais sont également liés à un contexte régional et international de dégradation économique et sociale et de désintérêt des grandes puissances pour l'Afrique

FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme) et Amnesty internationale 1994 : ces organismes évoquent des *exactions et massacres par l'APR (armée patriotique rwandaise)*

HRW (Human Right Watch, Alison Des Forges) avril-août 94 : l'armée patriotique rwandaise responsable d'enlèvements.

René Degni-Séguy rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme de l'ONU : juin 94 *rapport sur le génocide des Tutsis*, et janvier 96 *rapport sur les exécutions sommaires à Kibeho*.

Libération 15/05/96 : *le jour où l'armée rwandaise a tiré sur les réfugiés de Kibeho* (Paul Lowe)

Laurence Binet *traque et massacres de réfugiés rwandais au Zaïre et au Congo, 1996-1997*, Paris.

Médecins sans frontières *Prises de paroles publiques*, R Brauman, St Smith, Cl Vidal, *Politique de terreur et privilège d'impunité au Rwanda*, Esprit 200.

HRW avril 2000 *Security used to cover abuses against tutsi and hutu, torture by Rwandan soldier.*

Paul Mugabe tutsi réfugié aux Etats-Unis soutient la thèse de la double planification.

Amnesty international avril 2000 Rwanda, *the trouble course of justice.*

M Le Pape, *l'exportation des massacres du Rwanda au Congo-Zaïre* Esprit août-septembre 2000.

Le Darfour, encore !

Henri de Coignac

La crise du Darfour dont les bulletins d'AROM n° 10 de novembre 2006 et 11 de mars 2007 ont analysé toute la complexité, n'a pas échappé, dans ses aspects humanitaires, à la médiatisation de la campagne électorale. Il était évident qu'elle serait, dès les scrutins passés, au cœur des préoccupations du nouveau gouvernement. Le voyage de Bernard Kouchner dans la région et la sécurisation par nos troupes des camps de réfugiés du Tchad ont permis de parer dans l'urgence, avant la saison des pluies, à un certain nombre de situations dramatiques. Henri de Coignac, ancien Ambassadeur, qui reste chargé d'une mission sur le Soudan, nous fait à nouveau le point de cette difficile question après la récente réunion de Paris

Le Darfour est revenu à la "une" de l'actualité française. Le Président et le gouvernement en ont fait l'une des priorités de notre diplomatie et veulent apporter à sa solution une contribution plus efficace sinon décisive. La réunion à Paris, le 25 juin dernier, des ministres des Affaires Etrangères du "groupe de contact", élargie à la Chine, l'Egypte, l'Afrique du Sud, avec la participation du Secrétaire Général des Nations-Unies, en est la première illustration.

Cette initiative ambitieuse et précipitée a permis de confirmer l'urgente nécessité de donner rapidement une solution politique à la crise qui ravage le Darfour depuis 4 ans en renvoyant à la table de négociation ses protagonistes : le gouvernement d'unité nationale du Soudan d'une part et les responsables de la rébellion de l'autre, tous mouvements confondus, "signataires et non signataires" de l'accord d'Abuja. Cette priorité est maintenant reconnue par tous.

La rencontre de Paris a également confirmé la nécessité d'une coopération internationale mieux concertée et plus unie dans son soutien à la médiation de l'UA/NU prévue dans la déclaration d'Addis-Abeba du 16 Novembre 2006 et confiée à Salim Ahmed Salim (UA) et Jan Eliasson (NU) en vue de la réouverture des négociations. Elle a enfin renouvelé l'appui de la communauté internationale à la mise en place "rapide" de la "force hybride" (20.000 hommes en relais des 7.000 de la force africaine, AMIS) afin d'assurer la protection des populations déplacées, la sécurité de leur approvisionnement et le contrôle du cessez le feu.

Autant de mesures fréquemment recommandées et trop souvent différées (voir AROM N°11).



Manifestation de solidarité internationale et de volontarisme politique, la réunion de Paris marque-t-elle un changement dans notre engagement au Darfour ? Il est trop tôt pour le dire. Dans la discrétion de ses propositions, elle traduit, peut-être, l'amère constatation de l'extrême complexité de la crise et de la difficulté d'y porter remède sans le concours de tous, jusque et y compris de ceux

qui n'étaient pas présents à Paris.

Le conflit du Darfour est multiple (politique, humanitaire, régionale et stratégique), c'est vrai, mais il est d'abord et avant tout l'expression de la révolte, contre le pouvoir central, d'une communauté marginalisée, exploitée, délaissée, en vue de la reconnaissance de son identité et de ses droits, droit à la dignité, à l'éducation, à la santé, au développement, à la gestion de son territoire... C'est parce qu'ils n'étaient ni entendus ni protégés par le gouvernement de Khartoum que les darfouriens ont pris les armes, c'est là la cause de leur révolte. Le drame humanitaire que ce conflit armé a engendré et la déstabilisation régionale qu'il a généré en sont les conséquences. S'acharner à traiter des conséquences de la crise avant de s'attaquer à ses causes profondes, c'est « mettre la charrue avant les bœufs » et générer la confusion !

Il était temps, grand temps, de revenir aux "fondamentaux", pour paraphraser une expression en vogue. La conférence de Paris n'aurait-elle réussi qu'à remettre l'atelage dans le bon sens, elle aurait contribué à l'essentiel. La cause est difficile mais la méthode est simple, il suffit de la suivre. ■

L'identité française

Les pouvoirs dévolus au nouveau Ministère de l'Immigration, de l'Intégration ; de l'Identité nationale et du Co-développement ont fait l'objet dans "Libération" du 20 juin d'une protestation de quelques 200 universitaires et intellectuels français à laquelle à répondu dans le Figaro Magazine du 30 juin, Daniel Lefeuvre, auteur en 2006 de "Pour en finir avec la repentance coloniale". Mise à toutes les sauces, l'Identité française se trouve, dit à juste titre notre historien, à la croisée de deux voies, l'une qui entend maintenir la République, une et indivisible, laïque et composée de citoyens égaux en droits ou aspirant à le devenir; et l'autre qui prône une juxtaposition de communautarismes où chacun fait valoir ses valeurs, ses normes et sa langue dont la République à intérêt à s'accommoder. Un membre éminent d'AROM, haut magistrat honoraire, qui a passé l'essentiel de sa carrière à l'étranger, nous apporte ici son point de vue qui peut servir d'introduction aux résultats des élections dans les DOM, COM et POM.

L'Identité française est incompréhensible si on ne la replace pas dans la suite des événements du passé – “une suite d'expériences et de réalités profondes” – observation en se limitant à ne les modifier qu'en cas de nécessité absolue.

Etre en accord avec ces réalités profondes suppose de bien les connaître, d'où l'importance de l'apprentissage de l'Histoire, car on ne peut assumer le passé qu'en ayant une parfaite connaissance.

Au nombre de ces réalités, l'identité française, c'est d'abord l'unité de la France, une œuvre de longue haleine de la Royauté pour intégrer toutes les provinces, parfois par la force, ensuite par habitude dans l'Espace, familièrement dénommée depuis la décennie 1960 “l'Hexagone”, sans oublier les territoires français outre-mer.

“Une et indivisible”, comme on disait au temps de la Révolution, succédant à la Royauté, la République a dépensé toutes ses forces vives pour défendre et maintenir l'unité du pays.

Née dans l'enthousiasme patriotique, la “Marseillaise”, ou tombé du ciel “Le Chant des Partisans”, celui du Peuple de la Nuit, “c'est le même amour sacré de la Patrie”.

Avec la République, sa fière devise “Liberté, Egalité, Fraternité” et le drapeau tricolore, l'identité française s'est enrichie de la Citoyenneté et du Savoir.

L'identité française, c'est aussi le triomphe de la langue française, prééminente aux XVIII^e et XIX^e siècles ...jusqu'en 1914 et adoptée, après un parcours commun, au lendemain de leur indépendance, par les peuples de nombreuses nations, aujourd'hui membres de la Francophonie.

L'identité française, de Vercingétorix à De Gaulle, d'Alésia aux Trente Glorieuses, c'est le bien commun de tous les Français : les riches heures du passé comme les temps des épreuves, les Héros connus et méconnus qui ont sacrifié leur vie pour la Patrie, les Hommes et les Femmes illustres dont les noms se bousculent dans nos mémoires, et aussi les plus obscurs qui ont bien servi le pays, en bref la

grandeur et la misère de nos ancêtres célèbres ou anonymes. Nous devons leur être reconnaissants des richesses qu'ils nous ont transmises et nous montrer dignes d'eux !

L'identité française contribue au rayonnement de la France grâce à son exceptionnel patrimoine naturel et culturel, architectural et intellectuel, cette merveilleuse diversité d'œuvres, témoins du passé qui constituent un héritage inestimable.

N'oublions pas les traditions et la douceur de vivre, auxquelles les amoureux de notre pays et les visiteurs - soixante millions bon an mal an - sont sensibles.

Et, comme l'identité nationale a aussi ses faiblesses, ne cachons pas le penchant inné des Français pour l'Abstraction, qui est peut-être la cause du manque de sens pratique pour la Gestion des Affaires publiques, économiques et sociales.

Bien sûr, cela va sans dire mais disons-le quand même, il convient de manifester la plus grande réserve à l'égard de toutes les aspirations susceptibles de porter atteinte à l'unité nationale.

A l'extérieur, c'est, me semble-t-il, plus au riche passé de la France “mère des arts, des armes et des lois” qu'au poids et au rôle effacé de la France d'aujourd'hui, puissance secondaire, que nous devons un certain rayonnement.

L'Immigration n'a rien à voir avec l'Identité de la France. Et, s'il a pu en être autrement dans un récent passé, aujourd'hui l'immigration est l'action de venir s'établir dans un pays étranger – dans le cas présent, en France -, ce qui n'implique pas que l'immigrant ait l'intention d'acquérir la nationalité de ce pays, mais d'y travailler ou d'y séjourner un temps.

Si, après plusieurs années, il souhaite acquérir la nationalité française, à lui de faire la preuve de ses aptitudes à cette accession – en particulier de son adhésion à ces “réalités profondes” évoquées ci-dessus – et aux services français compétents de procéder aux vérifications utiles. Semblables accessions ne doivent concerner qu'un

nombre de personnes aptes et motivées.

Aux étrangers sur le sol français, on doit seulement demander de se conformer à l'Ordre public français.

Cependant, il y a des étrangers privilégiés.

Les Français ne peuvent oublier le passé, les liens particuliers qu'ils ont tissés avec les hommes et les femmes des anciens Territoires d'Outre Mer auxquels, en vertu de la loi du 7 mai 1946 votée dans l'enthousiasme et qui figure toujours sous l'article 8 du Code civil, avait été reconnue "la qualité du citoyen au même titre que les nationaux français de la métropole et des territoires d'outre-mer". La

Constitution de la quatrième République avait précisé qu'ils conservaient leur statut personnel tant qu'ils n'y renonceraient pas.

Avec eux, nous avons cheminé quelque temps ensemble et partagé des valeurs communes – un parcours d'estime réciproque et parfois d'amitié, qui s'est poursuivi après les changements institutionnels.

Parmi eux, il y a les descendants des grands-pères et des pères, "ces Frères d'Armes" qui se sont sacrifiés aux côtés des nôtres au cours des différents conflits auxquels ils ont pris part. ■

André Ortolland

Brice Hortefeux, un nouveau et important ministère à organiser

Décret n° 2007-999 du 31 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement.

Article 1

Le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement prépare et met en oeuvre la politique du Gouvernement en matière d'immigration, d'asile, d'intégration des populations immigrées de promotion de l'identité nationale et de co-développement.

Il prépare et met en oeuvre les règles relatives aux conditions d'entrée, de séjour et d'exercice d'une activité professionnelle en France des ressortissants étrangers. Il est chargé :

- en liaison avec le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, de la lutte contre l'immigration illégale et la fraude documentaire intéressant des ressortissants étrangers ;

- en liaison avec le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales et le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité, de la lutte contre le travail illégal des étrangers ; - conjointement avec le ministre des affaires étrangères et européennes, de la politique d'attribution des visas.

Il est compétent, dans le respect des attributions de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et



de la Commission des recours des réfugiés, en matière d'exercice du droit d'asile et de protection subsidiaire et de prise en charge sociale des personnes intéressées.

Il est responsable de l'accueil en France des ressortissants étrangers qui souhaitent s'y établir et est chargé de l'ensemble des questions concernant l'intégration des populations immigrées en France. Pour l'exercice de cette mission, il est associé à la définition et à la mise en oeuvre des politiques d'éducation, de culture et de communication, de formation professionnelle, d'action sociale, de la ville, d'accès aux soins, à l'emploi et au logement et de lutte contre les discriminations.

Il a la charge des naturalisations et de l'enregistrement des déclarations de nationalité à raison du mariage. Il est associé à l'exercice par le garde des sceaux, ministre de la justice, de ses attributions en matière de déclaration

de nationalité et de délivrance des certificats de nationalité française.

Avec les ministres intéressés, il participe, auprès des ressortissants étrangers, à la politique d'apprentissage, de maîtrise et de diffusion de la langue française. Il est associé à la politique menée en faveur du rayonnement de la francophonie.

Il participe, en liaison avec les ministres intéressés, à la politique de la mémoire et à la promotion de la citoyenneté et des principes et valeurs de la République.

Il est chargé de la politique de co-développement et, en liaison avec le ministre des affaires étrangères et européennes et le ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, participe à la définition et à la mise en oeuvre des autres politiques de coopération et d'aide au développement qui concourent au contrôle des migrations.

Dans le respect des attributions du ministre de l'économie, des finances et de l'emploi en matière de statistique, il coordonne la collecte, l'analyse et la diffusion des données relatives à l'immigration et à l'intégration des populations immigrées. Il est associé à la collecte et à l'analyse des données relatives à la population.

Article 2

Le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement a autorité sur le secrétaire général du comité interministériel de contrôle de l'immigration

et l'ambassadeur au co-développement.

Il préside le Conseil national pour l'intégration des populations immigrées et la commission interministérielle pour le logement des populations immigrées.

Article 3

Pour l'exercice de ses attributions, le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement a autorité :

- conjointement avec le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, sur la direction des libertés publiques et des affaires juridiques et, en tant que de besoin, sur la direction générale de la police nationale; - conjointement avec le ministre des affaires étrangères et européennes, sur la direction des Français à l'étranger et des étrangers en France ; - conjointement avec le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité, sur la direction de la population et des migrations.

Article 4

Pour l'exercice de ses attributions, le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement dispose de :

- la direction générale de la coopération internationale et du développement ;
- la direction générale du Trésor et de la politique économique ;
- la direction générale des douanes et droits indirects ;
- la direction générale de la gendarmerie nationale ;
- la direction des affaires civiles et du sceau ;
- la direction générale de l'action sociale ;
- la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle ;
- la direction générale du travail ;
- la délégation interministérielle à la lutte contre le travail illégal ;
- le service des affaires francophones
- la direction des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer ;
- la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives ;
- la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction ;
- la délégation interministérielle à la ville ;
- la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Il dispose également de l'inspection générale de l'administration et de

l'inspection générale des affaires sociales.

Pour l'exercice des attributions mentionnées au dernier alinéa de l'article 1er, il dispose, en tant que de besoin, des services centraux des ministères concernés.

Il dispose également, en tant que de besoin, du secrétariat général du ministère de l'intérieur, du secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales, de la direction de l'administration générale, du personnel et du budget mentionnée par le décret du 21 juillet 2000 susvisé et de la direction générale de l'administration du ministère des affaires étrangères et européennes.

Article 5

Le Premier ministre, la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, le ministre des affaires étrangères et européennes, le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement et le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française. ■

Panorama de l'Outre-Mer après les élections

Il a paru utile de faire, pour les lecteurs d'AROM qui ont souvent servi un peu partout dans le monde, le point de l'Outre-Mer français tel qu'il est organisé et représenté après les dernières consultations électorales et la formation du nouveau gouvernement. Il s'agit d'un rappel d'ensemble contenant sans doute des erreurs que nos lecteurs auront sans doute à coeur de nous signaler.



Michèle Alliot-Marie

Art. 2 - Au titre de ses attributions relatives à l'Outre-Mer, le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales est chargé :

1 - de coordonner l'action du Gouvernement dans les départements et régions d'Outre-Mer et de partici-

per à l'élaboration et à la mise en œuvre des règles applicables dans ces collectivités ;

2 - d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement à Mayotte en Polynésie française, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans les îles Wallis et Futuna, en Nouvelle-Calédonie et dans les Terres australes et antarctiques françaises ;

3 - de préparer et de mettre en œuvre les règles applicables dans les collectivités mentionnées au "2" dans le res-

pect des compétences propres de ces collectivités ;

4 - d'administrer l'île de Clipperton. Il y exerce l'ensemble des attributions dévolues par les lois et règlements aux autorités administratives.



Christian Estrosi

Les 22 députés d'Outre-Mer

Rappel : Présidentielles : Ségolène ROYAL : 55,66% Nicolas SARKOZY :44,34%

DOM 15

Guadeloupe : 4 sièges

Les Abymes, Pointe à Pitre : Eric JALTON (PS) réélu
Le Gosier, Saint François : Gabrielle LOUIS-CARABIN (UMP) réélue
Capesterre Belle-Eau : Jeanny MARC (div g) élue
Basse Terre, Trois Rivières : Victorin LUREL (PS) réélu

Martinique : 4 sièges

Basse-Pointe, Sainte Marie : Louis Joseph MANSE-COUR (app PS) réélu
Fort de France 2 : Alfred ALMONT (UMP) réélu
Fort de France 3 : Serge LETCHIMY (PPM) élu
Le François : Alfred MARIE- JEANNE (MIM) réélu

Guyane : 2 sièges

Cayenne : Christiane TAUBIRA (appPRG) réélu
Kourou, Saint Laurent du Maroni: Chantal BERTHE-LOT (div gache) élue

La Réunion : 5 sièges

Saint Denis : René VICTORIA (UMP) réélu
Saint Paul : Huguette BELLO (PCR) réélue
Saint Louis, Le Tampon : Didier ROLUT (UMP) élu
Saint Joseph, Saint Pierre : Patrick LEBRETON (PS) élu
Saint André : Jean-Claude FRUTEAU (PS) élu

COM 5

Saint Pierre et Miquelon : 1 siège: Annick GIRARDIN (PRG) élue

Mayotte : 1 siège : Abdoulalifou ALY (MDA) élu

Polynésie française : 2 sièges

Polynésie ouest : Michel BUIILLARD (UMP) réélu
Polynésie est : Bruno SANDRAS (UMP) élu

Wallis et Futuna : 1 siège : Albert LIKUVALU (PS) élu

POM 2

Nouvelle Calédonie : 2 sièges

Noumée , Iles Loyauté : Gaël YANO (UMP) élu

Grande Terre : Pierre FROGIER (UMP) réélu

Rappelons que les Sénateurs pour l'Outre -Mer sont au nombre de 15.

DOM 9

Guadeloupe 3

Lucette MICHAUUX- CHEVRY (UMP)
Jacques GILLOT (DVG)
Daniel MARSIN (DVG)

Martinique 2

Serge LARCHER (RDSE)
Claude LISE (PS)

Guyane 1

Georges OTHILY (RDSE)

La Réunion 3

Anne-Marie PAYET (UC)
Gélita HOARAU (CRC)
Jean-Paul VIRAPOULLE (UMP)

COM 5

Saint Pierre et Miquelon 1

Denis ETCHEVERRY (UMP)

Mayotte 2

Adrien GIRAUD (DVD)
Soubahaddine IBRAHIM (UMP)

Polynésie Française 1

Gaston FLOSSE (UMP)

Wallis et Futuna 1

Robert LAUFOAULU (UMP)

POM 1

Nouvelle Calédonie 1

Simon LOUEKKHOTE (UMP)

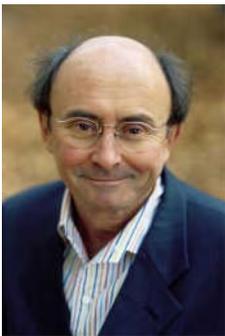
... et les Députés Européens au nombre de 3

Margie SUDRE (UMP), Paul VERGES (PCF), Jean-Claude FRUTEAU (PS)



Lu dans la presse ...

La presse doit rester un contre-pouvoir



Dominique Wolton

Dans les démocraties médiatisées, chacun doit rester à sa place : les médias dans leur rôle d'informer, d'enquêter et de critiquer, les entreprises dans celui de productrice d'économie et les politiques dans leur devoir de représenter les citoyens. Le pire est la confusion des genres qui se traduit par une seule résultante : la perte de confiance des opinions publiques. La collusion n'est pas toujours un bon investissement. Un peu

d'indépendance peut, au contraire, être une source de rentabilité.

Il faut être lucide : de tout temps, pressions économiques et politiques ont pesé sur les médias. Mais dans nos sociétés de communication, il faut être beaucoup plus vigilant. Avec la concentration des groupes de communication, la presse doit, plus que jamais, rester un contre-pouvoir et ne pas tenter de s'ériger en quatrième pouvoir. Son rôle n'est pas de faire de la politique mais d'informer et de commenter.

Avec plus d'informations et de médias, les citoyens deviennent plus exigeants et plus critiques, même si la logique "people" semble plaire à tout le monde. Toutes les démocraties sont confrontées à cette contradiction entre les valeurs de liberté de la presse et la concentration croissante des industries de l'information, qu'il faudra bien réguler un jour. En appliquant le principe du respect de la diversité culturelle, voté à l'Unesco pour la mondialisation, et qui est, chez nous, le respect du pluralisme. Il est également nécessaire que la presse s'engage, dans son ensemble, sur une charte de déontologie qui garantisse au lecteur l'honnêteté de l'information diffusée. L'honnêteté et non l'objectivité, qui est impossible.

Rappeler aussi la leçon de l'Histoire : ce n'est pas parce que l'on tient les tuyaux et les supports que l'on contrôle

les consciences. Attention, dans la durée, à la résistance des récepteurs et à l'effet boomerang. Reste un problème : la perte de crédibilité qui frappe aujourd'hui la presse. Elle est aussi le résultat des liens qu'entretient la hiérarchie médiatique, l'élite de ce métier en quelque sorte, avec les pouvoirs. C'est vrai dans tous les pays. On ne voit plus que cette minorité et non plus le reste de la classe moyenne journalistique, renforçant une perception discutable de ce métier dans les opinions publiques. Résultat d'autant plus paradoxal que la culture journalistique est aujourd'hui beaucoup plus consciente de l'importance des libertés et du pluralisme. Défendre la liberté d'expression dans un monde ouvert, saturé de médias et de pressions, est un combat qui est loin d'être terminé. Une bataille qui n'est jamais vraiment gagnée. ■

Dominique Wolton (JDD)

Repentance ou pas

Le Monde du 4 mai rapporte une interview de son envoyé spécial à Alger, donnée par le 1er Ministre Abdelaziz Belkhadem après les attentats suicides d'Alger du 11 avril. Ce dernier - se démarquant des déclarations "sur le génocide français" faites avant les élections par le Président Bouteflika, rappelle que chacun est libre de ses opinions sur le "colonialisme" et qu'il ne sert à rien d'en rajouter...

Quelques jours plus tard (le 12 mai) Le Monde publie dans sa rubrique "débat" un article au grand titre "éloge de la Repentance". Au moment où le nouveau président de la République déclare « vouloir en finir avec la repentance », l'auteur, historien, directeur d'études à l'EHESS donne la un exemple typique de la confusion -volontairement ou non assumée par beaucoup d' "intellectuels" entre une attitude morale et des constatations objectives. ■

Jean Serjac

Fin des « tabous » de la coopération

Autre débat publié dans le Monde du 26 mai par un autre intellectuel, qui serait le porte parole de plusieurs diplo-

mates (?). Les relations privilégiées qu'entretient encore notre pays avec le Continent Africain comportent désormais plus d'inconvénients que d'avantages. La France n'a plus la capacité de maîtriser les forces à l'œuvre dans son ancien "pré carré" (ni les moyens, ni la légitimité). L'importance de l'immigration pose maintenant un problème vraiment crucial (l'afflux des étudiants Africains est désormais irraisonnable). Dernier bastion de la Francophonie, l'importance des votes à l'ONU des états francophones, est surévaluée et c'est une illusion que de croire que la présence française fait obstacle à l'arrivée massive des Américains et des Chinois. ■

Deuil à Wallis (sans Futuna)

Le Monde du 11 mai nous apprend le décès à 88 ans à Uvea (Wallis) de Tomasi Kulimoetoke le « Lavelua » de l'île. Les lecteurs du Bulletin n°7 d'AROM (nov 2005) en seront particulièrement affectés sans doute.

Voilà de nouvelles élections tribales en perspective, sans rapport officiel avec celle du député Albert Likivalu à l'Assemblée Nationale de cette Collectivité Française du Pacifique. ■

Jean Serjac



Vu au cinéma ...

Good bye Bafana



Il s'agit d'un film beau, émouvant, mais qui n'aura peut-être pas le succès qu'il mérite car, dans un monde dominé par des clichés simplistes, il donne de l'Afrique du sud de l'apartheid une image qui, sans être indulgente, est probablement plus proche de la réalité que celles présentées habituellement. Nous sommes au début de la lutte des noirs, dont une poignée d'intellectuels a été formée à l'étranger, contre l'apartheid. Un jeune gardien de prison, promis à un bel avenir, surtout s'il coopère avec le système, a été

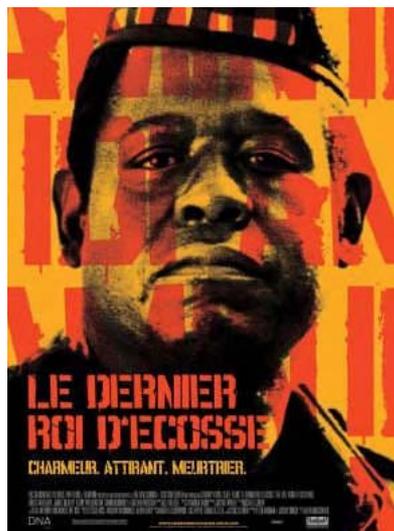
choisi pour surveiller et espionner Nelson Mandela car, élevé en pays Xhosa, il parle la langue maternelle du prisonnier. Intransigent au départ, il voit ses certitudes progressivement remises en question par l'autorité morale et la force de conviction de Mandela qu'il accompagne avec sa famille dans la sinistre prison de Robben Island. On suit les vingt quatre années d'une relation complexe à l'image de l'évolution du système sud africain où la famille et la religion jouent un rôle important. Au terme de vingt quatre ans de vie commune, le jeune avocat subversif et son gardien, l'un vieillissant, l'autre mûri sont devenus des amis Et le film se termine sur la miraculeuse réconciliation et l'arrivée au pouvoir dans la liesse de Mandela et de l'ANC. Tirée des

mémoires de James Gregory "*Le regard de l'antilope*" (Editions Robert Laffont) et menée avec pudeur et délicatesse, l'histoire, qui est réelle, est servie par trois acteurs remarquables que sont Joseph Flennes, dans le rôle du gardien, et Diane Kruger, dans celui de sa femme, tandis que Dennis Haysbert (le Président David Palmer dans 24 h chrono) se retrouve dans celui de Mandela. Sans nuire au récit, le rythme lent permet de mieux apprécier la grandeur et la beauté des paysages de cette terre de rêve qu'est l'Afrique du sud. ■



“Le dernier roi d’Ecosse” ou la beauté du Diable de Kevin Macdonald

“Le dernier roi d’Ecosse” n’a jamais foulé la moindre bruyère dans les Highlands brumeuses ... Sous ce titre humoristique - (reprenant un gag soit-disant historique) se dissimule Idi Amin Dada, l’ancien président de l’Ouganda, plus proche de l’Equateur que des rivages du Royaume Uni! ... Il y a quelques années un film, extrêmement astucieux, réalisé sur commande par Barbet Schroeder, avait déjà rendu célèbre la personnalité pittoresque, fantasque, imprévue, cruelle, mais parfois presque sympathique, du général-président. Le film anglais de Kevin Macdonald, qui passe actuellement sur nos écrans, est un "portrait-roman- cari-



cature", à base plutôt historique (mais pas toujours) très amusant le plus souvent, mais sur la fin, par trop mélodramatique (pour ne pas dire "grand guignolesque"!). Il présente avec

force images pittoresques, enlevées et colorisées des fragments de "la vie de la Cour" de Kampala la capitale, rythmée par les humeurs, les phobies, les astuces politique, les gags et aussi les amitiés et connivences sincères d’abord, puis contrariées d’Idi Amin pour un médecin coopérant, Ecossais et naïf, dont il s’est entiché. Dialogues, gestes et images (Forest Whitaker qui joue le héros du film est tout à fait remarquable) tiennent le spectateur en état d’hilarité pendant longtemps avant de connaître l’angoisse devant le retournement presque sadique de la situation du “confident” écossais. On ne s’ennuie pas un moment pendant les 2 heures de la projection. Mais attention : ne pas prendre ce film talentueux pour ce qu’il n’est pas, un documentaire sur l’Afrique d’aujourd’hui. ■

Jean Serjac

“Si le vent soulève les sables” de la cinéaste belge Marion Hänsel

est un film tiré du roman de Marc Durin-Valois “Chamelle” qui avait obtenu le Prix des cinq continents de la Francophonie en 2003. L’histoire est émouvante et simple, une nouvelle sécheresse qui n’en finit pas dans une zone sahélienne, les puits s’assèchent , les bêtes meurent. Tandis que la majorité de la population fuit instinctivement vers le sud, Rahne, seul lettré, décide de partir vers l’Est avec sa femme, Mouna, leurs deux enfants, quelques brebis et un dromadaire, Chamelle. Au fur et à mesure de leur exode, au-delà de la faim et la soif, la famille devra affronter tous les périls du moment et sera finalement décimée. Seule le père et sa petite fille survivront, pour finir dans un camp de



réfugiés. Film engagé, qui nous fait partager les drames actuels de cette partie de l’Afrique (les dernières scènes ont été tournées dans un camp de la frontière djiboutienne), “Si le vent soulève les sables” est aussi un tableau poétique de ce désert lancinant où, sous un soleil de plomb, le ciel, toujours azur, se perd à l’horizon dans l’infini des sables. Ceux qui ont servi dans le désert apprécieront cette poésie, d’autres seront agacés par quelques

naïvetés ou invraisemblances. Même s’il a été salué à sa sortie par le Figaro, ce film n’a pas reçu, publicité oblige, l’accueil des Superman et autres Pirates du moment. Il n’en reste pas moins non plus que le grand film sur le problème de l’eau en Afrique reste à faire :

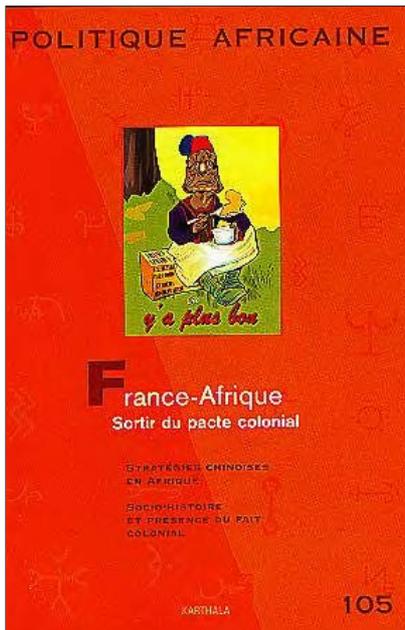
on signalera aussi “Africa Paradis” du Béninois S. Amoussou, dans lequel un informaticien français se voit contraint de quitter une Europe affamée pour chercher du travail en Afrique. La fable ne manque pas de sel ...

On notera qu’il n’y avait hélas, au dernier festival de Cannes, aucun film en provenance de l’Afrique au sud du Sahara. ■

G.S.



Lu chez le libraire ...



France – Afrique : sortir du pacte Colonial.

Karthala 2007

274 pages

Le n°105 de la revue “Politique Africaine” du Centre d’Etude d’Afrique Noire de l’Institut d’études politiques de Bordeaux intéressera ceux qui suivent l’évolution politique de la France avec les nouveaux états Africains depuis leur indépendance jusqu’à nos jours : à la veille de l’élection présidentielle exactement.

Une douzaine d’articles (d’universitaires, journalistes ou polémistes) traitent de l’évolution de la doctrine officielle, de ses méandres et aussi des intrigues et manœuvres diverses, de l’histoire – grande et petite – de la France dans son ex “pré carré” du continent.

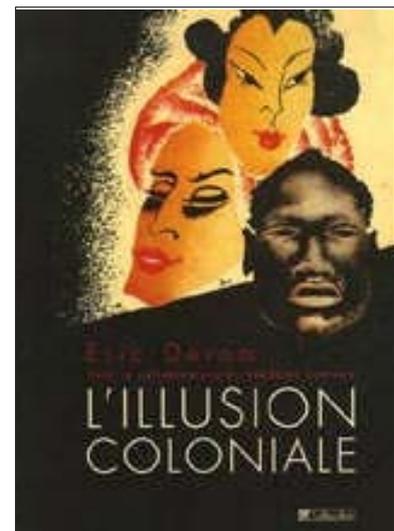
Choix de sortir des liens privilégiés

d’autrefois pour tenir compte de l’évolution du Monde ou maintien d’étroites relations symbolisées par les “réseaux Foccart” ? Va-t-on vraiment vers la fin du Pacte Colonial d’autrefois ? Que reste-t-il de la Coopération ? (On apprend la vente symbolique à un particulier du bel hôtel historique du 20 rue Monsieur). La politique économique vis-à-vis du continent va-t-elle être modifiée ? Et la gestion du franc CPA depuis la dévaluation de 1994, par le BCEAU par la même occasion ? Que reste-t-il de l’influence des partisans de la “Françafrique” qui font toujours “de la résistance” ?

Tous ces problèmes trouvent des éclairages particuliers dans deux dossiers locaux analysés en détail : La crise ivoirienne présentée comme une “intrigue Franco – Française” ; la crise Congolaise de 1998 compte tenu des “affinités électives” entre les présidents Chirac et Sassou N’Guesso ? Au-delà de l’analyse plus ou moins objective, ce numéro entre en plein dans le débat politique militant du moment : Relais de l’appel de diverses personnalités et association de la « Société Civile (mot à la mode) pour changer de politique, discours préélectorales des principaux candidats au 1^{er} tour des présidentielles (sauf Le Pen !) ou d’un ancien socialiste virulent dans un style que ne renierait pas le “Canard Enchaîné”.

On regrettera en conclusion de trouver dans cette revue universitaire, un mélange déroutant entre la sérénité nécessaire de l’historien et la diatribe du militant engagé, mélange d’autant plus incongru quand il prend la forme d’un jargon incompréhensible pour le

« citoyen de base » : *La reproduction de l’ “Hégémonie Coloniale” est inhérente à l’ontologie de la Colonisation... La concaténation du colonial au postcolonial procède moins d’une causalité que du hasard des contextes historiques ! Y’A PLUS BON* comme l’indique la caricature (d’un goût douteux) qui illustre la couverture de ce n° 105. ■



L’Illusion coloniale. Tallandier 2005)

Eric Deroo avec la collaboration de Sandrine Lemaire

Un très beau livre d’images qui s’inscrit dans la suite des beaux livres d’images qui semblent à la mode et ont l’ambition de faire revivre le passé colonial de la France.

Un titre très ambitieux : deux cents pages pour couvrir deux siècles et demi d’histoire coloniale (1750 - 1962).

Un titre ambigu à l'exemple du beau livre d'images intitulé **Images d'Empire** (La Documentation française - La Martinière -2003) dont l'immense majorité des clichés ne datait pas de l'Empire, mais de Vichy ou de la Quatrième République, et donc de l'Union française.

Ici, dans le déroulement chronologique des images au cours de la période de 1750 - 1962, le commentaire n'explique pas le titre du livre, pourquoi l'illusion coloniale ? La tâche était d'ailleurs impossible.

Le commentaire des images s'inscrit dans la ligne de pensée et d'écriture du collectif de chercheurs, dont fait partie l'historienne Sandrine Lemaire, collectif qui a produit une série d'ouvrages sur la Culture coloniale, la Culture impériale et la Fracture coloniale.

Ne nous attardons pas sur au moins deux des erreurs historiques du commentaire, la conquête de Madagascar par Gallieni en 1895 (p.43) et le fait que l'Ecole coloniale ait donné nais-

sance à l'ENA (p.83).

Quant au commentaire lui-même, s'il est vrai qu'il est difficile de justifier, chaque fois par des chiffres précis, beaucoup d'affirmations et de jugements sur les périodes successives examinées et illustrées, l'absence complète de mesure et d'évaluation donne une grande fragilité historique à la plupart des affirmations. Lesquelles n'ont pas été démontrées dans les livres du collectif.

Relevons quelques unes d'entre elles pour éclairer le lecteur :

La fabrique de l'opinion (p.70) avec *la propagande coloniale, une multitude de relais, la radio et le cinéma sont mobilisés et financés par l'Etat, des milliers de publications et de supports.*

Les femmes (p.129) et la notation *Un des sujets les plus reproduits dans les cartes postales coloniales, avec l'inévitable référence aux érotiques mauresques. Représentation des femmes*

des colonies qui n'est pas celle recon- nue par les meilleurs spécialistes.

L'Agence économique des colonies, recréée par le régime de Vichy en 1941, *elle bénéficie de moyens considérables* (p.156), mais aucun chiffre précis n'est avancé sur ces moyens et sur leur poids relatif dans les valeurs économiques de l'époque.

Permanence des images héritées de la colonisation (p.214) : cette interprétation est un des fils conducteurs du commentaire et est, en cela, tout à fait fidèle à l'interprétation historique donnée à l'histoire coloniale par ce collectif de chercheurs, avec une généalogie historique non encore démontrée, mais répétée au fil des discours, entre cette histoire, une fracture coloniale supposée, et en définitive la crise des banlieues, et pourquoi pas l'existence de nouveaux indigènes de la République. ■

Jean Pierre Renaud

Le temps de nos vingt ans

par Yves Augagneur (2006)
Editeur « Vue de Face » 30 rue Pierre Dupont 03100 Montluçon .Tel 04 70 05 05 10 - 10 €.

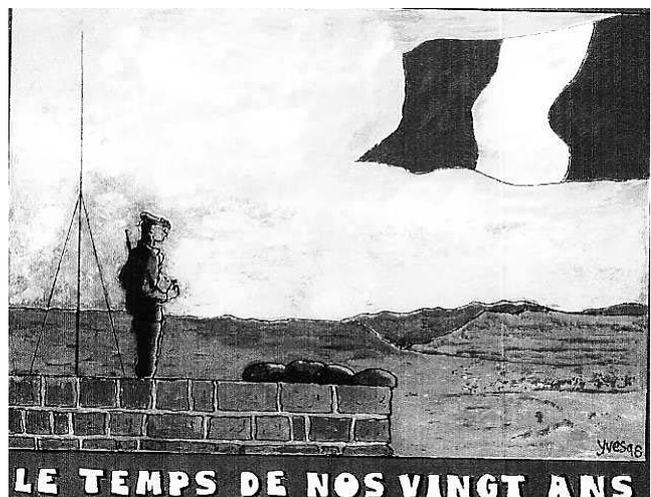
Ce n'est pas une bande dessinée, ce n'est pas un livre, ce n'est pas l'histoire de la guerre d'Algérie, c'est un manuscrit (illustré de nombreux dessins à la plume, de quelques photos et de quelques fac-similés de la une de l' ECHO D'ALGER) qui raconte l'aventure vécue par des jeunes gens appartenant à un bataillon de marche du TRAIN.

Nous sommes entre 1958 et 1960, aux confins des hauts plateaux désert-

tiques du sud algérois. La vie de la petite unité isolée dans son Bordj est narrée sans emphase, au jour le jour. C'est la guerre racontée par Fabrice Del Dongo, l'ennemi n'est pas diabolisé, le courage et la peur ne transparaissent que rarement, mais la vérité de ton est palpable . Ce récit de 64 pages fait mieux comprendre ce qu'ont vécu les appelés pendant

cette guerre que nombre de volumi- neux ouvrages.

Gérard Renailé



Art mélanésien
Au musée du quai Branly : exposition temporaire consacrée à la Nouvelle Irlande

Jean Claude Moreau

Cette manifestation itinérante, qui a débuté aux Etats-Unis et qui, à Paris, s'achève le 8 juillet, n'est pas banale. Notamment parce que la production artistique coutumière de cette île longue, située dans le périmètre nord-est de la Papouasie Nouvelle Guinée, n'est guère connue en France qu'au sein du cercle restreint des chercheurs océanistes ou des amateurs d'art mélanésien. Et ce cercle s'est souvent moins attaché à l'art des îles périphériques de ce vaste archipel qu'à celui de l'île principale et notamment aux œuvres des bassins de production du fleuve Sepik, abondamment répandues dans les musées, chez les marchands et les collectionneurs.

Les pièces présentées viennent en bonne part de collections, notamment publiques, allemandes, américaines, suisses, françaises, etc.

L'art néo-irlandais est sans doute de tous les arts premiers, l'un des mieux à même de séduire un œil occidental, surtout quand il s'agit de pièces "Malagan", consacrées à des rituels funéraires. Notre regard est en effet charmé par plusieurs caractéristiques de cette production. D'abord la subtilité des tons utilisés par ces grands coloristes dont la gamme chromatique, quoique réduite, est extrêmement raffinée. Ensuite la complexité délicate des volumes (on devrait plutôt dire architectures) de leurs œuvres sculptées qui jouent avec virtuosité de combinaisons de pleins et de creux, parfois labyrinthiques.

L'enchantement du visiteur se double d'une gratitude respectueuse à l'égard de ces créateurs anonymes - disparus depuis longtemps - inspirés et ingénieux.

Si vous avez manqué à Paris cette exposition et que vous n'avez pu vous rattraper en la visitant à l'automne au musée



ethnographique de Berlin-Dahlem -10 août au 11 novembre - tentez au moins d'acquérir ou de feuilleter le magnifique catalogue que vous trouverez à la librairie du M. Q. B. au Louvre ou dans une maison spécialisée dans le livre d'art (45 €).

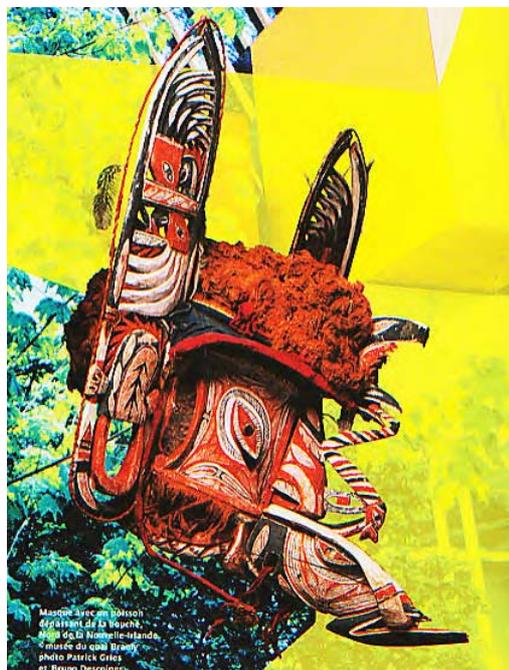
Aidé par une excellente iconographie - associant clichés des pièces exposées et précieux documents photographiques anciens (montrant l'utilisation des œuvres dans leur contexte coutumier) - vous découvrirez, grâce aux contributions rédactionnelles des meilleurs spécialistes mondiaux, que les organisateurs souhaitent nous faire dépasser le stade de la simple délectation esthétique pour tenter de nous informer sur le contexte socioculturel de la conception et de l'utilisation de ces pièces.

Ce n'est pas facile puisque on estime que la palette des créations artistiques sur l'île se serait régulièrement appauvrie depuis une centaine d'années. Ainsi les créateurs coutumiers contemporains seraient souvent en peine de commenter des œuvres qui leur sont bien antérieures et qu'ils n'ont jamais eues sous les yeux. Les ethnologues poursuivent néanmoins leur patient travail de

reconstitution d'un aussi riche passé.

Ainsi, comme en d'autres parties de la Mélanésie, la production de certaines œuvres semble régie par un type de propriété intellectuelle réservé à certains chefs ou à certains groupes ce qui restreint fortement la possibilité de les élaborer, voire la fait disparaître dans quelques cas. (Ceux qui ont visité récemment le musée de Port Vila (Vanuatu) ont observé le "tambour à neuf têtes" d'Ambrym que seul un vieux chef était coutumièrement habilité à tailler et dont la France, il y a dix ans, a financé la production et l'acquisition avant qu'il soit trop tard).

Quoiqu'il en soit, même si les musées français sont moins riches (pour des raisons historiques) que ceux d'Allemagne, de l'espace germanique ou même d'Australie, nos océanistes - dont la lignée est prestigieuse - tiennent leur rang. Raison de plus pour féliciter l'encadrement du musée du Quai Branly, notamment Stéphane Martin et Philippe Peltier, pour leur initiative dans laquelle intuition et persévérance ont joué un grand rôle. ■



Art africain : « Terre Noire » à St Germain en Laye

Le musée Maurice Denis à St Germain en Laye abrite jusqu'au 30 septembre une remarquable exposition intitulée "Terre Noire, tendances de la sculpture africaine d'aujourd'hui".

L'exposition met en honneur le sculpteur sénégalais Ousmane Sow que les parisiens ont découvert en 1999 à l'occasion de l'installation de ses œuvres sur le Pont des arts. Ses personnages farouches impressionnent au milieu des peintures sages de Maurice Denis et de ses amis. D'autres sculpteurs moins connus (une trentaine) mais non moins intéressants sont présents avec des œuvres représentatives d'un art africain dont les moyens d'expression sont à la fois traditionnels (notamment par les matériaux) et parfaitement contemporains.

Citons, sans préoccupations hiérarchiques, Michaël Bethe-Selassié et ses gigantesques créatures de papier mâché, Joe Big Big et ses personnages de grillage



et de fil de fer, Henri Sagna et ses moustiques géants. On appréciera aussi le terrible "Teasing suicide" de Sokari Douglas Kamp, les pierres de Fanizani Akunda ou la naïve et amusante évocation de "Sète en 3009" de Bodys Isek Kingelez.

La visite de l'exposition constitue par ailleurs une bonne occasion de découvrir ou de retrouver le charmant musée Maurice Denis, installé dans un ancien prieuré et consacré aux nabis et aux post-impressionnistes.

A signaler également, dans le cadre de l'opération "2007 L'Afrique en Yvelines" l'exposition "Africain way" (peinture, photo et sculpture) qui se tiendra à partir du 6 septembre à Versailles, dans l'orangerie du domaine de Madame Elisabeth, un autre lieu à découvrir.

Georges Sanner

PASSAGES AdApes : 26 avril Sénat : Pourquoi le co-développement

L'Association que préside Emile Mallet s'est spécialisée, parmi les problèmes géopolitiques du moment, dans l'étude de ceux qui touchent le Moyen-Orient et les relations israélo-palestiniennes. Elle s'intéresse aussi depuis plusieurs années au développement durable (le 5^{ème} Forum mondial qu'elle organise aura lieu les 6 et 7 décembre 2007) Elle a tenu le 26 avril dernier, au Sénat, une rencontre sur le thème "Pourquoi le Co-développement : Promesses, Embûches, Réalisations".

Servant d'introduction à la campagne électorale qui devait tenir toutes ses promesses sur ce sujet, le thème a été présenté successivement en termes macro économiques par des universitaires, puis dans sa définition administrative française par Guy Serieys, Ambassadeur permanent de la France au co-développement, tandis que les autres intervenants et notamment le Président de l'ADOMA (ex SONACOTRA) et un certain nombre d'ONG de terrain faisaient part de leurs expériences respectives.

Chargé de présenter les risques d'embûches que recelait le concept de co-développement, le Président d'AROM, s'est attaché à montrer sa dérive probable et vérifiée pendant la campagne, vers toutes les formes de développe-

ment. On ne développe plus mais on co-développe avec une présence en force des bureaux d'études qui apporteront leurs nouvelles recettes avec les mêmes succès que ceux obtenus jusqu'ici. L'aide publique déjà largement affectée au remboursement de la dette risque de s'en trouver réduite. Une participation plus importante du secteur privé serait souhaitable mais elle reste largement tributaire de l'environnement, notamment juridique, offert par les pays d'accueil.

Les flux financiers considérables venus des diasporas ne résoudront pas les problèmes migratoires, mais ils peuvent contribuer à en humaniser les solutions.

Il est apparu que les Associations de migrants et ceux qui avaient « réussi » (Marocains) étaient très utiles pour parvenir à des systèmes d'échanges. Rares sont les intervenants qui ont vu un véritable danger dans la pression migratoire d'une Afrique qui, au-delà des images dramatiques véhiculées par les médias, reste un continent vide en voie d'urbanisation rapide

Passages ADAPes : 10 rue Clément 75006 PARIS passages@club-internet.fr et adapes@club-internet.fr . [http:// passages.club.fr/forums/index .html](http://passages.club.fr/forums/index.html) .■



Enjeux et perspectives de la francophonie après Bucarest

L'Académie des Sciences d'Outre-Mer et l'Organisation Internationale de la Francophonie ont tenu le 10 mai dans les locaux de l'OIF, Quai André Citroën, un très brillant colloque intitulé : Francophonie, enjeux et perspectives après le Sommet de Bucarest.

A cette réunion, organisée autour de M Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie et Président d'honneur d'AROM, du Président de l'Académie et de son Secrétaire perpétuel ont assisté plusieurs envoyés spéciaux, anciens Ministres, anciens Ambassadeurs tous très attachés à la Francophonie et particulièrement mais non exclusivement à l'Afrique qui est restée au cœur des débats.

Francophonie identité et fondements, élargissement et approfondissement, l'enjeu de la diversité culturelle, le Français dans les organisations internationales, stratégies

et instruments ont été autant de thèmes débattus le matin. De Bamako à Saint Boniface (Canada), c'est à dire le volet droits de l'homme et la Sécurité ont été traités l'après-midi par Mme Christine Desouche avec deux témoignages passionnants sur le rôle joué par la Francophonie en RCA (Jean-Paul Ngoupandé) et en Haïti (Mme Marie- Denise Jean) .

Prévention, médiation et facilitation ont été traitées par Joseph Maila, ancien Recteur de l'Université de Paris, tandis que M. Jean du Bois de Gaudusson montrait toute la difficulté de restauration et de consolidation de Etat de droit.

Les documents qui seront publiés par l'OIF et l'Académie mériteront d'être gardés. Le discours, comme toujours très remarquable, de M Abdou Diouf, peut être consulté sur le site www.francophonie.org

Inauguration du monument à la mémoire de l'esclavage

Présidé par Christiane Taubira, le Comité pour la mémoire de l'esclavage (CPME) remet chaque année un rapport au Premier Ministre et se trouve au cœur des cérémonies qui le 10 mai doivent dorénavant commémorer l'esclavage et son abolition. La cérémonie de 2006, remarquablement organisée et mise en scène, avait été très émouvante

Le rapport, signé par la Vice présidente du Comité, Françoise Vergès, recense toutes les activités qui ont été organisées depuis un an en France, outre mer et même à l'étranger (Sénégal). Il passe en revue de manière très exhaustive les manifestations, la part prise par les médias, la presse et la télévision, l'éducation nationale et enfin la recherche à ce devoir de mémoire.

Pour le 10 mai 2007 était prévue l'inauguration, toujours au Luxembourg d'une sculpture de Fabrice Hyber "Le cri, l'écrit" dont voici le beau texte qui a été lu et qui



explique bien l'œuvre elle-même :

"Le cri est la marque de l'abolition de l'esclavage mais aussi la mise en garde contre l'esclavage moderne.

Le cri est de peur, de larmes, mais aussi de joie.

Le cri est une métaphore de cet asservissement qui a été aboli par les textes.

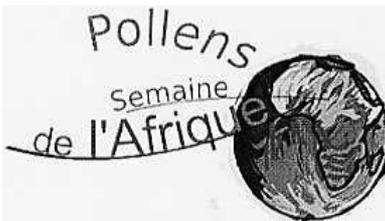
Le cri est un dessin dans l'espace, pour le jardin, devant le Sénat, il fallait un écrit !

L'abolition de l'esclavage, c'est l'anneau de chaîne ouvert, l'anneau fermé, c'est que tout peut recommencer, et le piétement, c'est le retour aux racines, c'est aussi la Terre qui est un boulet."

La cérémonie de 2007 n'a hélas pas eu le même lustre que la précédente. Il est vrai qu'elle se situait quelques jours avant la prise de fonction du nouveau Président de la République et dans l'unique manifestation où l'Ancien et le Nouveau ont paru ensemble dans une indescriptible bousculade. ■

Semaine de l'Afrique à l'Ecole Normale Supérieure

La semaine africaine organisée à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm par son association Pollens a été suivie par de nombreux élèves de l'Ecole. Comme la CADE, Pollens a veillé à ce que les intervenants soient d'origines et d'activités diverses et complémentaires.



ce qu'il est possible de démocratiser des sociétés autrement que par le seul recours à des élections pluralistes qui, en plus, sont souvent contestées dans leurs résultats ; l'urgence pour l'Afrique de rattraper son retard dans le domaine économique ; la conviction que les femmes joueront un

grand rôle dans son développement.

Les auditeurs africains ont constitué, selon les jours, un quart à un tiers de l'auditoire mais il a été significatif de constater que lors de la réunion consacrée au thème "Quelle université pour l'Afrique ?" ils en représentaient plus de 80% et que leurs interventions ont été particulièrement nombreuses.

L'enregistrement des exposés et débats a été complet et figure sur le site de Pollens :

www.eleves.ens.fr/pollens/afrique

Jean Clauzel

Il n'est pas sans intérêt de noter qu'au cours des exposés et des débats qui les ont suivis sont revenues des thématiques apparaissant lors des rencontres-débats de la CADE. On peut citer à cet égard l'importance de se fonder sur les réalités locales historiques et présentes pour mettre en place de véritables Etats ; le besoin que ces Etats soient efficaces en particulier au niveau de la justice, de la sécurité et de l'éducation; la nécessité de l'établissement de véritables libertés en particulier dans le domaine de l'expression et de la presse ; la reconnaissance-

Académie des Sciences d'Outre-mer

Le second trimestre a été marqué par les intéressantes conférences sur les migrations transsahariennes et l'insertion des populations soudano-sahéliennes.

Le père Philippe Antoine, membre d'AROM, a traité avec passion de l'œuvre scientifique du Père Charles de Foucauld en relation avec son évolution spirituelle.

Le nouveau Congo, que l'on connaît mal, a fait l'objet d'une intéressante Conférence du Professeur Masclet.



Enfin le 250^{ème} anniversaire de Lafayette et le rôle qu'il a joué dans l'abolition de l'esclavage ont été largement traités.

Le Professeur Miller a fait également un exposé instructif et source d'intéressantes questions sur les Etats-Unis et la décolonisation des grands Empires coloniaux.

La réunion la plus marquante du trimestre restera cependant celle avec l'O I F dont il est rendu compte précédemment. .

CADE

La CADE a achevé le jeudi 21 juin son cycle de conférences mensuelles 2006/2007 consacré à la jeunesse africaine par une réunion-débat sur les langues africaines et le développement. Elle débutera en octobre son cycle consacré aux « mutations silencieuses de l'Afrique » : Trois réunions sont prévues d'ici la fin de l'année, toujours à 17h45 à l'ENA 2 Avenue de l'Observatoire Paris 75005

Le mercredi 11 octobre : l'Afrique de la paix : enjeux et servitudes ;

Mercredi 14 novembre l'Afrique de l'Unité : enjeux et



moyens

Mercredi 13 décembre : l'Afrique des migrations internes et de l'urbanisation.

Le cycle se poursuivra au premier semestre 2008 en abordant : l'Afrique des convoitises, celle de l'inventivité et de la créativité et se terminera par l'Afrique au milieu des grands blocs.

Les cent lettres de la CADE jusqu'ici publiées peuvent être consultées sur le site :

www.afrique-demain.org

ARRI

ARRI a clôturé ses activités de la première partie de l'année par les réunions suivantes :

Le mardi 12 juin, Christian LOCHON a traité de « l'Islam, spiritualité, philosophie et instrumentalisation politique »

Le mercredi 13 Juin, Philippe Marchat, Inspecteur général de Finances et membre du Conseil d'administration d'AROM a traité du passage du franc à l'euro.

Le jeudi 14 juin, Bernard Dorin, Ambassadeur de France, Stéphane Hessel, Ambassadeur de France et Philippe de Surmain ont traité des frontières de l'Europe.



Le mardi 19 juin, Michel Charpin, Directeur général de l'INSEE a été reçu pour un déjeuner-débat sur la « démographie et les flux migratoires en France ».

ARRI a tenu son Assemblée générale le 30 juin au Centre GDF de Villeneuve l'Etang à Versailles.

Les bureaux d'ARRI seront fermés du 9 juillet au 31 août.

Le mercredi 19 septembre rue Nicolo, Raymond Césaire, Ambassadeur de France traitera, dans la série

témoignages , “Le mythe Allende”.

Le mardi 9 octobre à l’IPSEC, 16 Place du Général Catroux, Guy Girod Genet traitera de l’analyse de l’actualité à travers quelques grands médias étrangers.

Le mercredi 10 octobre, Pierre Bacher, ancien Directeur à EDF traitera au cours d’un déjeuner-débat “Energie et climat”.

Société des amateurs de l’art africain (SAAA)

Les lettres 8 et 9 de l’Association ont fait le point des résultats de l’exposition “Cheval et cavalier” dont il reste un nombre important de catalogues

Michel Cuignet, Président fait une intéressante analyse de la Fonte à la cire perdue, et parfois à moule perdu, qui fit l’objet d’une importante production au Nigeria et au Bénin ainsi que chez les



Ashanti et reste aujourd’hui encore très active. Dans le Bulletin n° 9 de juillet, Pierre Graindorge signe un article sur les faux dans l’art africain, tandis que Michel Cuignet donne un certain nombre de normes simples pour constituer ou gérer une collection.

<http://amateur.art.africain.free.fr>

IMAGES & MEMOIRES

L’Association IMAGES & MEMOIRES créée par Philippe David il y a douze ans et dont il reste le Président, poursuit ses travaux d’une très grande qualité pour laisser un jour aux Universités et chercheurs d’Afrique, une iconographie non seulement très belle mais qui fera la richesse historique de beaucoup de pays

Les Bulletins périodiques de l’Association comportent des articles comme celui sur René Maran, aujourd’hui par

trop oublié, ainsi que la reproduction de dessins et gravures illustrant les livres de Voyage (Tahiti, Surinam) ou les pratiques de l’esclavage et de la vie courante.

Le Cédérom intitulé “Cartes postales d’Afrique de l’Ouest 1895-1930” reste disponible et le programme de recherches sur les “Villages noirs” se poursuit.

www.imagesetmemoires.com

Journée des Troupes d’Outre-Mer

Le Président d’AROM a représenté l’Association à la traditionnelle journée des Troupes d’Outre-mer qui s’est déroulée dans l’ancien site de l’exposition coloniale de 1907 aujourd’hui jardin, largement abandonné, d’agronomie tropicale, 45 Avenue de la Belle Gabrielle, en bordure nord ouest du Bois de Vincennes.

Se trouvaient regroupées autour du Général Lang, Président de la Fédération (FNAOM-ACTDM) et du Général Roisin, Commandant l’Ecole Militaire de

Spécialisation de l’Outre-mer et de l’Etranger (EMSO-ME), toutes les Associations d’anciens combattants concernées. L’Ambassadeur du Sénégal était présent de même que Madame George Paul-Langevin, députée de Paris, récemment élue dans le 20ème, chargée des Associations et de l’outre-mer à la Mairie de Paris. Cérémonie et journée simples mais dignes qui se sont terminées par un pot de flamme à l’Arc de triomphe en fin de journée. R.C.



Rapports avec les associations

AROM et l'Union ATRIUM

Un certain nombre de membres d'AROM ont participé le 25 avril à une réunion de l'Association Union Atrium, tenue comme il se doit, à l'Atrium.

Cette association dont le nouveau Secrétaire Général est André Gambrelle, lui-même membre d'AROM, regroupe les associations des retraités des filiales de la Caisse des Dépôts et des retraités à titre individuel afin d'agir en leur

nom tant vis-à-vis de la Direction de la Caisse que des pouvoirs publics par l'intermédiaire de la Fédération Nationale des retraités.

Les membres d'AROM à la retraite, anciens du Groupe Caisse des Dépôts, intéressés par cette association désintéressée mais influente peuvent demander tous renseignements à André Gambrelle : 01.48.06.97.83 ; email : andre.gambrelle@wanadoo.fr.

Association des anciens élèves de l'ENFOM

L'Association des anciens élèves de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer (ENFOM), dont de nombreux membres d'AROM sont également membres, vient de publier son annuaire 2007 qui comporte les noms et



adresses de 657 membres vivants et de 367 veuves. Cet annuaire, réservé aux membres à jour de leur cotisation 2006, est disponible au prix de 15 euros, frais d'envoi compris, en s'adressant au secrétariat de l'Association, 27 rue Oudinot 75007 Paris (Mme Marièle Thoreton : Tel 01 53 69 25 61) Courriel : enfom@wanadoo.fr

Actualité des membres de l'association

M Christian Graeff, Ambassadeur de France et membre fondateur d'AROM, qui a réagi très vivement l'année dernière à l'invasion israélienne au Liban, estime avec quelques uns de ses collègues et amis qui ont servi dans la Région qu'il faudrait miser sur la jeunesse, comme cela avait été le cas entre l'Allemagne et la France avec l'Office franco-allemand de la jeunesse pour faire se connaître les étudiants des deux communautés et nouer un dialogue entre eux. Le symbole est fort, la contribution est

modeste (20 euros). Le "Centre permanent de rencontre de la jeunesse en Méditerranée orientale" serait créé à Larnaka (Chypre) qui offre de nombreuses facilités. AROM se fait un devoir de relayer cette initiative sur laquelle tous renseignements pourront être obtenus auprès de Christian Graeff, Parc Rigaud - 2, Allée Camille Borghèse - 13100 Aix en Provence. Courriel. christian.graeff@wanadoo.fr

Mme Denise Baillais, que beaucoup de membres d'AROM connaissent car elle a été la cheville ouvrière de l'Association à ses débuts et connaît très bien l'informatique vient de prendre sa retraite. Elle reste toujours pas-

sionnée et très compétente sur les sujets que nous traitons. Elle peut être jointe pour tous travaux au 01 64 88 85 85 ou au 06 16 14 45 99 ou 06 32 26 71 43. Son courriel : labelvie@tele2.fr

AROM reprendra et complètera à la rentrée pour ses lecteurs et internautes, sous forme de "Nouvelles Brèves n° 5", le calendrier des manifestations prévues d'ici la fin de l'année et dont certaines sont déjà signalées dans le présent Bulletin.